

LANDES-LE-GAULOIS

**BULLETIN
COMMUNAL
n°28 - 2016**





Le mot du maire	03
Infos communales	04
Les employés communaux et du syndicat scolaire (SIVOS)	
L'état civil	
Les assistantes maternelles agréées	
Les commerçants	
Les artisans	
Les gîtes et chambres d'hôtes	
Les mots croisés d'André	
Le bilan financier	
Infos intercommunales	10
Le Relai Assistantes Maternelles	
L'école maternelle	
Le SIVOS pour le regroupement scolaire intercommunal	
Le syndicat mixte de la Cisse	
Vie communale	19
Landes et la grande guerre	
L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement	
Le projet intercommunal	
Le jardin du oui	
Hommage à notre porte-drapeau	
Les enseignes de notre village	
Le spectacle Figaro	
La cérémonie du 14 juillet	
L'augmentation du débit internet	
Les travaux à la cantine	
La matinée des associations	
Les Journées Européennes du Patrimoine	
Urbanisme : Le PLUI-HD	
Les travaux	
Théâtre 'Chaque chose en son temps'	
Objectif : Zéro pesticide	
Opération : '1000 arbres pour le climat'	
La fête du court-métrage	
La SAPE	
La bibliothèque	
Le centre d'interventions	
Vie associative	38
l'UNC-AFN	
Nordic's Val de Loire	
La Chalancoeur	
Tellurique	
Les amis de l'église	
Le club d'aéromodélisme	
La Flamme Landaise	
Le Convivial' Café	
La bande passante	
La société de chasse	
Le petit théâtre de Landes	
La course de caisses à savon	
Le téléthon	
L'amicale des sapeurs pompiers	
Ensemble et Solidaires - UNRPA	
Vallée de la Cisse	
Le SID	
Les réponses des mots croisés d'André	
Le calendrier des manifestations 2017	

Mairie

Rue des écoles
41190 Landes-le-Gaulois

Coordonnées

téléphone : 02 54 20 18 40
courriel : landes.le.gaulois@orange.fr
site internet : <http://landes-le-gaulois.com>
Facebook : Landes-le-Gaulois

Horaires d'ouverture de la mairie

lundi de 8h30 à 11h30
mardi de 17h00 à 19h00
jeudi de 17h00 à 19h00

Horaires d'ouverture de l'agence postale

lundi de 8h30 à 11h45
mardi de 8h30 à 11h15
mercredi fermé
jeudi de 13h15 à 16h45
vendredi de 8h30 à 10h15
samedi de 8h30 à 12h00

Salle des fêtes

Réservation à la mairie, tarifs variables en fonction du lieu d'habitation et de la saison.
Plus d'informations sur <http://landes-le-gaulois.com>
Mise à disposition gratuite pour les associations

Les élus de la commune

Didier Guillon - *Maire*
Eric Peschard ; Isabelle Creiche ; Patrice Fareu ;
Rozenn Bé - *Adjoints*
Nathalie Adam ; Pascal Chaintron ; Olivier Courtaud ;
Maryse Delugré ; Nathalie Grelier ; Alain Hamelin ;
Jean-Pierre Lhomme ; Céline Meusnier ; Laure-Anne
Palais ; Nathalie Stinat-Héron - *Conseillers*

Directeur de la publication : Didier Guillon

Comité de rédaction : Nathalie Adam - Rozenn Bé -
Isabelle Creiche - Maryse Delugré - Alexandra Menon
et Céline Meusnier

Impression : ISF Blois



Chères Landaises, chers Landais,

Chaque année apporte des événements nouveaux imprévus, heureux et parfois tristes que ce soit dans le monde ou plus proche de nous.

Les pluies torrentielles de ce printemps ont engendré des pertes de récoltes importantes pour nos agriculteurs et les crues des désagréments auxquels il faudra remédier. Je remercie nos sapeurs-pompiers volontaires qui ont été mobilisés plusieurs jours durant ; et, tous les habitants qui ont proposé leur service.

Parmi les citoyens qui ont marqué notre village, il y a un homme qui me semble être un modèle tant son dévouement a été remarquable tout au long de sa carrière. Cet agriculteur natif de Landes a siégé pendant 2 mandats au conseil municipal de 1971 à 1983. Cette « armoire à glace » qui, lors de nombreux tirs à la corde, a fait pâlir plus d'un adversaire ! Tout en restant une personne modeste, il a usé de beaucoup d'énergie au service de la jeunesse en créant et en construisant une société de gymnastique : La Flamme Landaise dont chacun de nous connaît la réputation. C'est un honneur pour moi de saluer Monsieur Jacques Doireau, président fondateur du gymnase qui porte dorénavant son nom.

L'année 2016 que nous venons de quitter a une nouvelle fois été riche en événements culturels :

- En juin, malgré les intempéries le spectacle FIGARO a remporté un grand succès. Il m'appartient de remercier les communes voisines pour leur association et les dirigeants de la HAG de BLOIS et de l'HECTARE de VENDOME d'avoir promu une fois de plus la culture dans nos campagnes.

- NOUVEAUTE : La première matinée des associations organisée par Laure-Anne et Cataline s'est produite à la rentrée de septembre avec une belle réussite. Le flashmob secrètement préparé pour conclure cette belle manifestation a enflammé la place du village !

- Les journées du patrimoine ayant pour thème l'EAU ont donné l'occasion d'animations pour tous jusqu'à la nuit. Des lotus géants ont éclairé la rivière Cisse au pont du bourg. Ambiance féérique ! Un grand bravo aux Amis de l'Eglise et à son talentueux peintre d'aquarelles et un grand merci à l'Ecole Maternelle pour ses installations de petits moulins.

Chaque association fait prospérer notre village un peu plus chaque jour, et comme ses résidents ne sont jamais à court d'idées... une nouvelle association a vu le jour en 2016 : TELLURIQUE dont je vous laisse découvrir les ambitions dans ce bulletin.

L'année 2017 nous réserve déjà un beau programme :

- Le comité d'initiatives s'engage dans une action humanitaire bien connue de tous avec l'organisation du TELETHON 2017 sur 3 jours. J'invite toutes les associations à participer à cette œuvre nationale et je félicite le président Patrick Gouffault qui peut compter sur le soutien de sa collectivité.

- Egalement dans les cartons un projet d'une journée sur la SAPE à LANDEZZAVILLE. Cet événement se déroulera chez nous, à Landes le 24 juin prochain. La SAPE, ce n'est pas qu'être élégant ou sapé comme jamais ; c'est également de la joie, de la non-violence, de la paix ! Un grand merci à la HAG de nous avoir associé à leur projet.

Le Conseil Municipal des Jeunes - CMJ

Le 26 novembre dernier, au lendemain de la Sainte Catherine ou « tout arbre prend racine », le Conseil Municipal des Jeunes a participé à l'opération 1000 arbres pour le climat avec le soutien d'AGGLOPOLYS et la commune. Un constat évident d'une prise de conscience écologique pour la protection de notre environnement et une action sociale que nous encourageons.

Le débit internet

L'accès au débit internet est devenu un élément indispensable pour nous. C'est un critère essentiel pour faire venir de nouveaux habitants et construire à Landes. Depuis le mois d'août, une armoire reliée par fibre optique a augmenté fortement le débit internet.

Les travaux

Après l'achèvement du Centre d'Interventions et de Secours et après son aménagement extérieur, un nouveau véhicule d'interventions très moderne et très bien équipé vient d'être mis à disposition de nos sapeurs-pompiers volontaires. Tout est prêt pour une belle inauguration prévue le 25 février... A vos agendas !

2017 sera une année de travaux d'enfouissement de réseaux dans la rue Barrault. Puis, nous envisageons, avec l'appui des habitants (de la rue) son aménagement paysager dans un objectif environnemental et social. Ces agencements seront réalisés dans le souci d'entrer dans la démarche ZERO PESTICIDE obligatoire pour 2017, avec un peu plus de verdure et un peu moins de goudron dans des espaces partagés. J'insiste sur le côté participatif des habitants pour réaliser les objectifs et définir les choix.

Et pour conclure, je tiens à remercier Alexandra, Anaïs, Bernard, Chantal, Dominique, Françoise, Patricia, Sandy et Yvette, nos employés municipaux qui accomplissent un travail de qualité dont j'ai toujours été très reconnaissant.

Que 2017 vous apporte bonheur, joie et santé!

Didier GUILLON



Les employés communaux et du syndicat scolaire

Alexandra MENON : secrétaire principale
 Patricia BIZOUARNE : agent postal
 Bernard AUVET : Agent technique
 Dominique LUCE : Agent technique
 Chantal AUVET : Responsable cantine scolaire
 Françoise DELALEU : Agent d'entretien et animatrice remplaçante des TAP
 Yvette CUVIER MATAT : Animatrice temps périscolaire (TAP) et garderie
 Corinne D'ESTAN - Adeline ALLOUIN - Lucie GUENAND - Corinne FAREU : ATSEM
 Sandy GUILLAUMIN : Directeur du centre de loisirs et coordinateur des TAP
 Anaïs RENIER : Animatrice TAP et centre de loisirs / garderie
 Alice JEMONT : Enseignante en musique
 Maeva SOBRAL : Animatrice des TAP
 Daniel et Jacqueline DELILLE : Conducteur et accompagnatrice du bus





L' état civil

Les naissances

Nous souhaitons la bienvenue aux bébés et adressons nos vives félicitations aux parents

Maya PASQUET OURRISSE	née le 14/01	Paul COMTE	né le 24/06
Kenan AUDON	né le 16/01	Nathan ERCOLINO BENOIST	né le 29/06
Augustin BARBIER	né le 18/01	Lirvane SIMAKHA	né le 11/08
Imanoé DALIBARD	né le 20/01	Bertille MORIN	née le 14/08
Malo SARRAZIN LOISEAU	né le 15/03	Tristan PRIOUX FALUOMI	né le 31/08
Roxane PAREZ	née le 05/04	Inés KEHAIAN	née le 27/11



Les mariages

Nous présentons nos vœux de bonheur aux époux

Laure-Anne ROBINET & Cyril PALAIS	le 11/06
Cédric DOS SANTOS & Stéphanie GUILLOT	le 27/08
Dragan MINIC & Violetta RADOSAVLJEVIC	le 09/12

Les décès

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille et leurs amis

Joël GODIN	décédé le 06/03
Gaston DUVIGNEAU	décédé le 03/04
Madeleine THUAULT	décédée le 06/04
Marianne MERY	décédée le 18/11
Ginette HILARY	décédée le 03/12
Raymonde PILON	décédée le 05/12

Dans cette liste, apparaissent les Landais décédés dans les maisons de retraite pour lesquels la mairie de Landes-le-Gaulois a été informée.

Les assistantes maternelles agréées

Céline LE BLANC	19 rue du pommier rond	02 54 20 51 13
Alexandra GOISLARD	3 moulins	02 54 33 11 07
Nadia RENAUD	3 rue des écoles	02 54 20 20 76
Florence DA SILVA	11 rue St Lubin	02 54 20 81 27
Florence HEMERY DESNOS	6 bis rue de la garenne	02 54 33 10 16
Nathalie GUENAND	2 rue de la glandée	02 54 20 18 11
Florence BOULAY	10 rue du 3 juillet 1944	02 54 20 12 49
Maryline SIMOES RODRIGUES	9 rue du pommier rond	06 48 55 92 73
Felanofy DELORY	2 rue de Glatigny	02 54 33 17 50
Adeline ALLOUIN	3 bis Pitouille	02 54 45 10 35



**Pour plus d'informations : Conseil Départemental du Loir-et-Cher - service Protection Maternelle et Infantile
Hôtel du département - Place de la République - 41020 Blois / www.le-loir-et-cher.fr ou www.assistant-maternel-41.fr**



Les commerçants

Evelyne Froger



Boucherie
Charcuterie
Tabac
Dépôt de pains
Nouvelle République
Epicerie
Timbres postaux
Point vert Crédit Agricole
Pressing à partir de Janvier 2017

Sébastien Grand Vitré



Producteur de pommes
Vente aux particuliers le mercredi
de 16h30 à 19h00
13 Rue du Pommier rond
02 54 20 89 79

Les artisans



BORDAT CONSTRUCTION

29 Rue du Pommier Rond
02 54 20 45 69

Entreprise de travaux de revêtement des
sols et des murs



BLOIS PAYSAGE - M. Cailleaux

26 Rue Châteaurenault
02 54 43 89 48

Services d'aménagement paysager



JD Maintenance

8 Rue Pierre Levée

06.70.21.66.89

Email : jdmaintenance@sfr.fr

Entreprise de travaux d'électricité
général pour les particuliers et les
industriels

Maintenance industrielle sur lignes
de production



Entreprise Antonio MAGALHAES

9 Rue Glandée

02 54 42 16 13

Entreprise de peinture, plâtrerie, revêtements de sols et murs



B. Pollen - Pierre BOURGUIN

19 Rue Garenne

02 54 33 14 41

Entreprise de coupe de bois et élagage



Les gîtes et chambres d'hôtes

SAS gîte du Menhir

Muriel Ravelli
Moulines

02 54 45 22 17 ou 06 08 77 47 41





La ferme de Bellevue

Laurence Beauvillain et
Alain Hamelin
Bellevue

02 54 33 19 92

fermedebellevue.41190@gmail.com



Un petit coin de couleurs

Christelle & Christian Boquet
10, rue Barrault

06 31 56 87 58



Chambres d'hôtes

Marie-Claire Lhomme
14 Villeruche

02 54 20 15 92 ou 06 86 86 14 83

lhomme-marie-claire@orange.fr



Grange de la Cueillas

Location de salles de réception
La Cueillas

02 54 20 18 10



Les mots croisés d'André

Horizontalement :

- 1 – Capitale africaine.
- 2 – Relents.
- 3 – Sauves (que tu...).
- 4 – Tour. Résidaient dans l'Utah. Personnel.
- 5 – Désagréable au goût. De droite à gauche : unité de dose radioactive.
- 6 – Monte-Carlo. Être autrement. Rite.
- 7 - Oreilles anglaises. Maculer.
- 8 – Rejeta. Caressa.
- 9 – Aux extrémités de Toulon. Ennui, tracas. Élément Incontrôlé.
- 10 – Hebdomadaires.

Verticalement :

- 1 – Volontés ultimes.
- 2 – Forme d'enchère.
- 3 – Morceau de nacre. Sur la peau du tambour.
- 4 – Sans queue. Fleuve côtier
- 5 – Marins d'eau douce en Gaule. Il peut être de guerre.
- 6 – Coins chauds. Exempt de maladie.
- 7 – Te bidonnes. Pestai.
- 8 – Île grecque. Capitale du Timor oriental.
- 9 – Viet Nam. Lustrer.
- 10 – Attendrais avec confiance.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3									■	
4			■					■		
5							■			
6			■			■				
7					■					
8				■						
9			■					■		
10										



Le compte administratif 2015 de la commune a été adopté le 22 mars 2016, à l'unanimité des membres du Conseil Municipal, après que le maire a quitté la séance conformément à la loi.

La différence entre les recettes et les dépenses fait ressortir en **section fonctionnement un excédent cumulé de 533 793,92 € (A).**

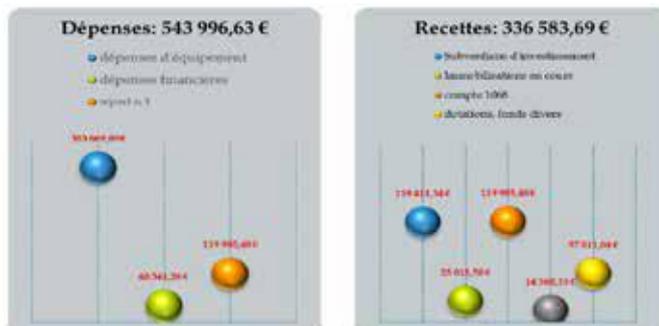
Section de FONCTIONNEMENT : (y compris les reports)



La **section investissement** enregistre un besoin de financement de 207 412,94 € (Recettes d'investissement - Dépenses d'investissement) auquel nous devons rajouter les RAR (Restes À Réaliser) de 18 728,99 € **soit un besoin de 226 141,93 € (B)**

Le **résultat global cumulé fonctionnement et investissement est de 307 651,99 € positif ((A) - (B))**

Section d'INVESTISSEMENT : (y compris les reports)



Vue d'ensemble du budget 2015

		Dépenses	€	Recettes	€
Réalisations de l'exercice (dépenses et recettes)	Section de fonctionnement	A	489 664,21	G	544 662,86
	Section d'investissement	B	424 011,15	H	336 583,69
Reports de l'exercice n-1	Report en section de fonctionne-	C		I	478 795,27
	Report en section d'investissement	D	119 945,48	J	
	Total (réalisations + reports)	=A+B+C+D	1 033 660,84	=G+H+I+J	1 360 041,82
Reste à réaliser (RAR) à reporter en n+1	Section fonctionnement	E		K	
	Section investissement	F	18 728,99	L	
	Total des restes à réaliser	=E+F	18 728,99	=K+L	
Résultat cumulé	Section fonctionnement	=A+C+E	489 664,21	=G+I+K	1 023 458,13
	Section investissement	=B+D+F	562 725,62	=H+J+L	336 583,69
	Total cumulé		1 052 389,83		1 360 041,82

Les chiffres clés 2015

Landes-le-Gaulois : 754 habitants (au 01/01/2015)	En milliers d'€	Euros /habitant	Moyenne de la strate
TOTAL DES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT	532	705	768
TOTAL DES CHARGES DE FONCTIONNEMENT	477	632	628
Capacité d'autofinancement = CAF nette	32	43	83
Encours de la dette au 31/12/15	729	967	591

Strate : communes de 500 à 2000 habitants appartenant à un groupement fiscalisé FPU (fiscalité professionnelle unique).

Les produits de fonctionnement comprennent principalement le produit des taxes habitation, foncier bâti et non bâti, les dotations, subventions et participations perçues ainsi que les produits de gestion courante tel que les revenus des immeubles locatifs.

Les charges de fonctionnement comprennent les charges de personnel, les achats et charges externes, les charges financières, les charges obligatoires (contingents) et les subventions versées.

La CAF nette (Capacité d'AutoFinancement) correspond à l'ensemble des ressources financières qui restent disponibles à la commune après avoir remboursé ses emprunts (équivalent à un surplus potentiel de trésorerie disponible)

L'encours de la dette intègre l'ensemble des emprunts Long Terme contractés sans qu'il y ait distinction entre les emprunts dits récupérables c'est-à-dire adossés à des investissements locatifs et les autres emprunts

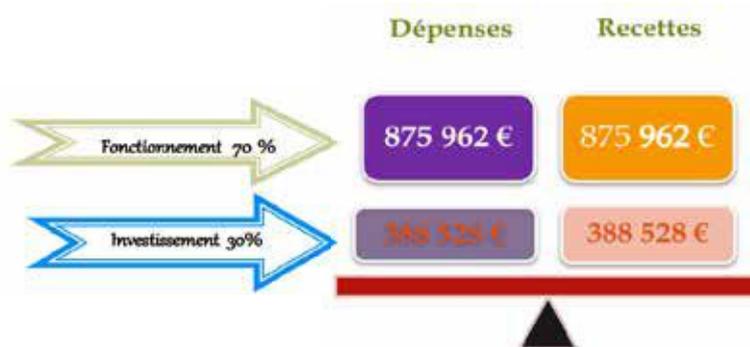
Les recettes fiscales



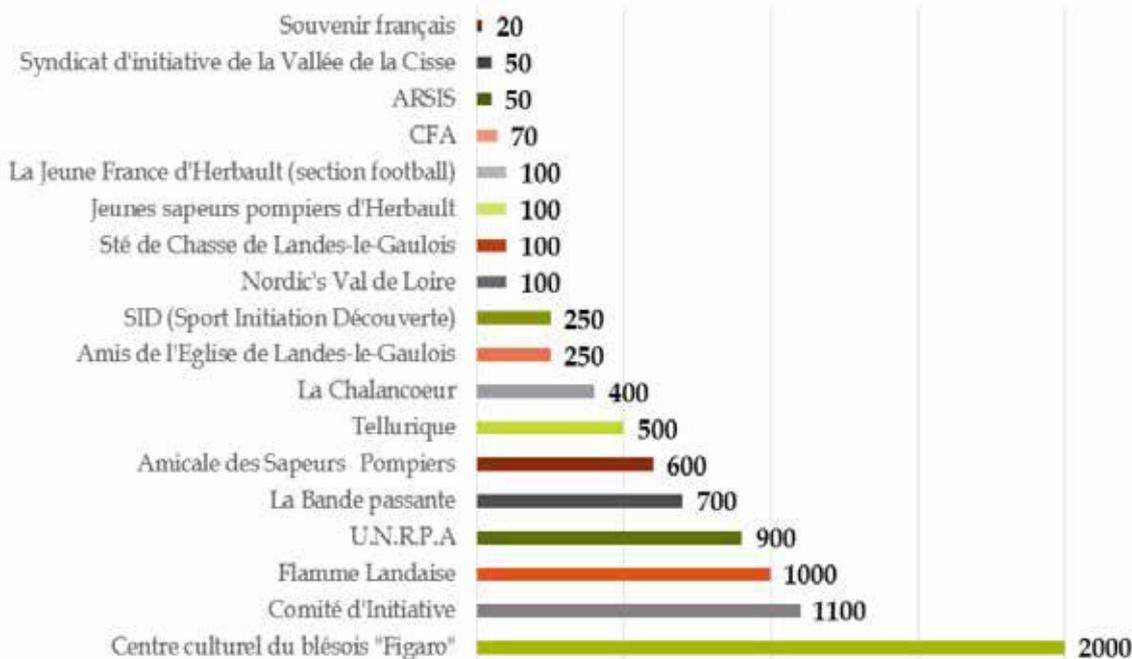
Le budget primitif 2016

Le budget primitif de la commune a été voté à l'unanimité le 29 mars 2016.

Il s'équilibre à hauteur de **1 264 490 €**



Les subventions communales 2016



Subvention exceptionnelle de 2 000 € en faveur du Centre Culturel du Blésois pour le spectacle « Figaro »

Les marchés attribués en 2016

En vertu de l'article 133 du code des Marchés Publics, la liste des marchés et de leurs titulaires, attribués en 2016 par la commune, est consultable en mairie.



RAM

Relais Parents Assistantes Maternelles

Parents



- Vous cherchez une assistante maternelle pour accueillir votre enfant.
- Vous allez devenir employeur.
- Avez-vous réfléchi au projet d'accueil de l'assistante maternelle que vous cherchez ?
- Connaissez-vous vos devoirs, vos droits ?
- Connaissez-vous la convention collective des assistantes maternelles ?

Le RAM peut vous recevoir pour vous accompagner dans vos démarches

le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Le jeudi de 14h à 17h.



Mairie

4 place de l'hôtel de ville

41190 Herbault

[@il:ram-herbault@orange.](mailto:il:ram-herbault@orange.fr)

Téléphone :02 54 46 24 87



- Il est possible de prendre rendez-vous en dehors de ces horaires.
- Le RAM est un service gratuit pour les familles et les assistantes maternelles. Il est financé par la CAF et les communes du groupement (Chambon-sur-Cisse, Champigny, Francay, Herbault, La Chapelle Vendômoise, Lancôme, Landes-le-Gaulois, Molineuf, Orchaise, Saint-Etienne-des Guérets, Santenay, Villefrancoeur).
- Le RAM propose des réunions à thème pour les familles et les assistantes maternelles, des ateliers massage bébé....Le RAM anime deux matinées d'éveil par semaine en itinérance sur La Chapelle Vendômoise et Landes-le-Gaulois le jeudi matin, à Herbault, Francay et Orchaise le vendredi.
- Toutes les assistantes maternelles sont informées du planning. C'est un lieu d'échange, le RAM met à disposition de la documentation professionnelle, livres, revues et articles. Elles sont informées des formations qui leurs sont destinées afin d'améliorer la qualité de l'accueil des enfants.
- C'est aussi un lieu de socialisation pour les enfants, un véhicule permet de transporter du matériel et des jeux mis à la disposition des enfants.
- Il y a deux temps forts dans l'année où les parents peuvent participer, ce sont la fête de Noël et la sortie de fin d'année (fin juin). Il leur est possible d'assister à une matinée d'éveil dans la mesure où ils confient leur enfant à une assistante maternelle qui elle-même y participe.





Eclats de vie à l'école maternelle

L'année 2016 à l'école maternelle a commencé avec une alerte à la fermeture de classe consécutivement à une baisse d'effectif répétée depuis deux ans.

À l'occasion de la carte scolaire, L'Inspection Académique a remarqué, au sein du R.P.I. que les entrées en maternelle ne compensaient pas les départs en 6ème, pour la deuxième année consécutive. Ceci d'autant plus que nous avons eu, plusieurs années, l'occasion d'accueillir des classes de petits de 25, 30 (en 2009) et même 32 élèves (en 2012). Les naissances, moins nombreuses ces dernières années, font que nos rentrées ont vu le nombre d'élèves diminuer.

Nous avons été informés de cette alerte à la fermeture de classe par la Direction des Services Départementaux de l'Education Nationale. Les maires du R.P.I., le SIVOS et les enseignantes se sont mobilisés afin d'obtenir un rendez-vous auprès de Madame la Directrice Académique. Ils ont été reçus pendant les vacances d'hiver et ont pu obtenir que notre école maternelle garde ses 3 classes pour la rentrée 2016-2017.

En janvier nous avons donc 70 élèves répartis dans nos 3 classes : 6 Tout Petits, 17 Petits, 20 Moyens et 27 Grands. Les parents des T.P.S. avaient sollicité l'école pour y faire admettre leur enfant en accord avec les nouvelles dispositions ministérielles qui permettaient de scolariser des enfants de 2 ans en restant au plus près de leurs besoins. A Landes, afin de respecter au mieux le rythme de ces élèves spécifiques, des accords entre directrice et parents ont été recherchés et l'accueil des T.P.S. a donc été personnalisé.

Au cours des 1er et 2ème trimestres, tous les élèves ont participé à des activités à l'école d'Art de Blois Agglopolys. Cette participation de 4 jours, dans la continuité d'un projet commencé l'année précédente, s'est déroulée en 2 phases.



Les 3 classes encadrées à chaque fois par Stéphanie Delpouve, professeure de l'école d'art, ont passé une journée (ou une demi-journée pour les petits et les tout-petits) à l'école d'Art où ils ont pu à nouveau visiter la Fondation du doute. Les collections de Ben et Fluxus ont retenu l'attention.



Pendant la visite Stéphanie a mis nos élèves en situation face à une œuvre d'art qui a servi de point de départ aux activités d'art plastique qui se sont ensuite déroulées à l'école pendant 3 jours avec Stéphanie.



Les travaux réalisés par les enfants des 3 classes ont donné lieu à une exposition autour de la B.A.N (Bibliothèque Artistique Nomade) prêtée par l'école d'art pendant la durée des projets de février à juin.

Le 29 avril, le carnaval, organisé comme chaque année, un vendredi rassemblait les 3 écoles du R.P.I. à La Chapelle-Vendômoise où, grâce à la CHALANCOEUR (association des parents d'élèves), nous pouvons réunir à la fois les élèves mais aussi les familles qui nous accompagnent dans les rues pour le traditionnel défilé. Cette année, le thème du carnaval était le « le cirque » que chaque enseignante, avec sa classe, a décliné à sa manière. A la maternelle nous fabriquons les chapeaux et ensuite les parents complètent le déguisement. Cette manifestation festive demande comme toutes nos sorties l'aide de nos parents d'élèves. Sans accompagnateur, les sorties ne sont pas possibles pour de simples raisons de sécurité. En maternelle nous devons trouver un accompagnateur pour huit enfants au minimum. Dans la matinée les enfants sont maquillés à l'école grâce à la coopération de parents accompagnateurs. Ensuite le car du SIVOS transporte les élèves de Landes et de Villefrancoeur vers le gymnase de la Chapelle où tout le monde pique-nique avant d'enfiler les déguisements.





comédienne Juliette Mantran déjà venue à Landes avec la Radio Clown Caravane puis il y a quelques mois à la salle des fêtes avec « Chaque chose en son temps ». Pour nos élèves nous avons choisi « Jack et le haricot magique », un conte accessible à tous les âges de la maternelle.

Les 24 et 31 mai et le 6 juin, M. Delille a conduit, nos trois classes, à tour de rôle et malgré les inondations de cette partie de Blois Vienne, à l'École Blaisoise du Cirque où l'équipe des artistes les attendaient pour des ateliers de pratique des arts du cirque adaptés à leur âge.

<https://www.ecoleblaisoiseducirque.com/>



Après s'être essayés à la poutre, au jonglage, au trapèze et avoir testé divers déplacements sur les tapis dans la matinée, tous ont apprécié le pique-nique préparé par Chantal. Le début de l'après-midi a été consacré à un petit spectacle donné par les artistes de la famille Tessier. Magicien, clown et jongleur étaient au rendez-vous pour le plaisir de nos élèves.

La pratique des arts du spectacle vivant figure au programme 2015 de l'école maternelle et même si notre école bénéficie d'une salle de motricité, quoi de mieux que de découvrir un vrai chapiteau et de s'essayer à cette pratique en sécurité auprès de véritables artistes circassiens.

Le 24 juin, notre chorale réunissait les parents dans la cour de l'école pour **la fête de la musique**.

C'est la dernière fois de l'année scolaire que notre chorale chante pour les familles. Cette fois c'est dans la cour de l'école que nous avons réuni petits et grands.

C'est aussi à cette époque de l'année que les petits nouvellement inscrits et admis viennent visiter l'école avec leurs parents. En 2016 deux samedis matins y ont été consacrés. C'est l'occasion de découvrir les locaux et d'avoir autant d'informations pratiques que possible avant d'envisager la prochaine rentrée.

Un deuxième temps est organisé, sous forme d'un goûter afin de « présenter » ces futurs nouveaux élèves à ceux qui ont déjà leurs habitudes à l'école. Les plus grands ont ainsi conscience que c'est pour eux l'annonce du départ vers le C.P.

<http://jean-et-faustin.eu/data/uploads/2015/11/SPECTACLE-Jack-et-le-haricot-magique-mini-dossier.pdf>

Les chorales des 3 écoles se produisent à tour de rôle et Alice Jémont qui a travaillé avec nos élèves dans le cadre des T.A.P. est venue la diriger. Nos élèves se préparent sur la scène aidés des parents bénévoles de la CHALANCOEUR qui assurent la sécurité tout au long de la journée. Les sourires de nos élèves sont une récompense pour tous ceux qui œuvrent pour la réussite de cette fête familiale. En attendant de regarder le malheureux bonhomme carnaval brûler sur la pelouse de l'école élémentaire, on vérifie s'il ne resterait pas quelques petits confettis au fond du sachet.

Le 18 mai nous avons eu le plaisir de faire venir un spectacle présenté par la compagnie Jean et Faustin avec la



SEPTEMBRE 2016 a vu de nouveaux changements dans l'organisation du temps scolaire à l'école maternelle.

En effet les effectifs de nos classes maternelles pour la rentrée 2016-2017 était nettement inférieurs aux années précédentes alors que l'effectif des C.P. et des C.E.1 de l'école élémentaire de Villefrancoeur était, lui, élevé pour 2 classes. La maternelle a donc scolarisé pour l'année scolaire 2016-2017, 14 élèves de Cours Préparatoire. La maternelle compte donc 19 petits, 16 moyens, 18 grands et 14 C.P. soit 67 élèves. D'autre part l'accueil des C.P. a déterminé les membres du SIVOS à changer l'organisation de notre semaine de classe. Ils ont décidé d'organiser les T.A.P. en une seule demi-journée le mardi après-midi. Ce temps d'accueil n'est pas obligatoire; les familles qui souhaitent reprendre leur enfant avant ou après la cantine doivent en informer M. Sandy GUILLAUMIN, coordonnateur des T.A.P pour les 3 écoles du R.P.I. Nos élèves ont donc, désormais, classe le lundi toute la journée de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30, le mardi matin de 9h00 à 12h15, le mercredi de 9h00 à 11h45, le jeudi et le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Au cours de leur semaine de classe, les enfants de l'école auront l'occasion de rencontrer et d'être pris en charge par de nombreuses personnes en dehors de la présence des enseignantes. Ils se retrouveront alors sous la responsabilité du maire, pour la cantine et la garderie mais aussi du SIVOS en la personne de sa présidente, Rozenn Bé pour les T.A.P. et le transport scolaire.

Nos élèves rencontreront chaque jour

- Chantal qui les attend à la cantine avec sa cuisine traditionnelle toujours appréciée de tous. Chantal sait être attentive aux besoins de chacun et encourager les cantiniers à découvrir de nouvelles saveurs.
- Françoise accompagne les petits avec Adeline sur le chemin de la cantine. Elles les aident ensuite à la prise du repas aidées de Lucie qui fait son apprentissage auprès d'Adeline.
- Pendant le premier service les moyens, les grands et les CP sont en récréation surveillés par Corinne et Emilie qui les accompagnent ensuite à la cantine.
- Bernard et Dominique qui participent à la surveillance du retour des moyens et des grands vers l'école.



Les enfants de Landes qui fréquentent la garderie y rencontreront

- Yvette mais aussi Anaïs le soir.



Les enfants qui restent aux T.A.P. retrouveront

- Yvette, Adeline, Lucie en tant qu'animatrices cette fois mais aussi Corinne pour les petits et les moyens qui font la sieste ainsi que Sandy animateur et coordonnateur des T.A.P. pour les 3 écoles.



Enfin si les enfants prennent le car du SIVOS pour regagner leur commune de résidence, alors ils seront accueillis par M et Mme Delille,



Le jeudi matin, de nouveau pour 2016-2017, Alice Jémont est intervenante en musique auprès de nos élèves. Elle prépare en concertation avec les maîtresses des chants que les enfants chantent au sein de notre chorale. Elle les initie aussi au rythme avec de l'expression corporelle musicale. Elle fait l'unanimité auprès des élèves surtout quand elle apporte sa guitare ou un autre instrument.



Classe 1 : 24 élèves dont

12 petits de 3 ans et 12 grands de 5 ans.

Marinette GRANGER

professeur des écoles et directrice
(déchargée une journée par mois).

Corinne D'ESTAN

ATSEM



Classe 2 : 23 élèves dont

7 petits de 3 ans et 16 moyens de 4 ans.

Anne DUSSART

professeur des écoles

Adeline ALLOUIN

ATSEM

Classe 3 : 20 élèves dont

6 grands de 5 ans et 14 C.P. de 6 ans.

Mariannick GUER

professeur des écoles

Corinne FAREU

ATSEM



Dès le début de cette nouvelle année scolaire et comme l'an dernier nos 3 classes ont participé au projet proposé par la commission culture et Pierre Crèche des amis de l'église dans le cadre « Des **JOURNÉES du PATRIMOINE** ». Leur proposition avait pour thème « L'eau », et plus particulièrement des moulins qui serviraient à illustrer une idée de château d'eau et de goulottes, sortis de l'imagination de Pierre, installés sur la fontaine que nos élèves connaissent bien puisqu'ils la voient chaque jour en allant à la cantine.



Ce projet a été l'occasion de travailler dans chaque classe, selon l'imagination des enseignantes et en relation avec nos programmes scolaires. Les élèves ont ainsi soit fabriqué divers moulins à eau, soit expérimenté autour des notions « flotte ou coule » mais aussi fabriqué un jeu de cartes et de vocabulaire exploitant les contraires.

Pendant ce premier trimestre de l'année scolaire, nous avons réalisé le premier exercice incendie mais aussi un exercice de mise en sûreté dans le cadre du PPMS obligatoire dans toutes les écoles, afin d'entraîner nos petits élèves à savoir se cacher et surtout ne pas faire de bruit, pendant 10 minutes.

Les élections de représentants des parents d'élèves ont eu lieu le 7 octobre. Une liste de candidats par école était proposée. Les élections se sont donc déroulées simultanément dans les 3 écoles et ont donné lieu à des résultats par école. A Landes nous avons recueilli 92 votes pour 102 inscrits (les 2 parents d'un élève sont électeurs). Mesdames DUBOIS, LUTINIER et MISSAIRE sont titulaires. Madame RENAULT et Monsieur MISSAIRE sont suppléants.

Ils ont donc participé, avec les autres représentants élus dans les écoles de Villefrancoeur et La Chapelle-Vendômoise, au premier Conseil d'école de l'année scolaire 2016-2017. Un conseil d'école ordinaire a lieu chaque trimestre, il est

présidé pour l'année par l'une ou l'autre des directrices.

Le 2 décembre, grâce à une proposition de la LIGUE de L'ENSEIGNEMENT, la coopérative scolaire a pu offrir à toute l'école un spectacle où l'imaginaire, la poésie, la musique et la chanson étaient à l'honneur.

Ce spectacle intitulé « **L'enfant des fontaines** » interprété par la Compagnie du Théâtre des Mots illustre bien les arts vivants.



Sur ce lien, vous trouverez des extraits musicaux de ce spectacle : http://www.theatre-des-mots.fr/les_enfants_des_fontaines.html

Le 16 décembre, la fête de Noël a réuni notre chorale devant les parents réunis à la salle des fêtes. Le père Noël, invité, met un point d'honneur à venir chercher les enfants à l'école. Il reste ensuite afin d'écouter nos chants. Il ne repart jamais sans offrir un cadeau sous forme d'un album à chaque enfant.



L'équipe enseignante remercie le père Noël pour sa fidélité, le SIVOS et la mairie sans qui notre petite fête ne serait pas ce qu'elle est.

Un merci particulier aux parents qui m'ont donné leurs photos que j'ai pu utiliser pour cet article.

Information pratique : Les admissions pour la prochaine rentrée se font sur rendez-vous pris auprès de la directrice après être passé à la mairie de Landes (quel que soit votre lieu de résidence) où vous apporterez votre livret de famille, le carnet de santé de votre enfant et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Vous pouvez faire ces démarches dès maintenant: Tél mairie : 02 54 20 18 40 / Tél école : 02 54 20 19 59 e.mail mairie: landes.le.gaulois@orange.fr / e.mail école: ecm-landes-le-gaulois@ecm-landes-le-gaulois.fr

Marinette GRANGER Directrice de l'école maternelle



En accord avec la réforme des rythmes scolaires, le SIVOS de La Chapelle Vendômoise, Landes-le-Gaulois et Villefrancoeur propose depuis septembre 2014 des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) gratuits pour les familles.



Depuis septembre 2016, les TAP ont lieu à Landes-le-Gaulois les mardis, à Villefrancoeur les jeudis et à la Chapelle Vendômoise de 13h30 à 16h30, l'ensemble des enfants des écoles peuvent y participer.

Ces temps d'activités périscolaires ne sont pas obligatoires et les enfants doivent être inscrits par leur famille et respecter le règlement intérieur instauré pour ces TAP.



Ces temps d'activités périscolaires sont des temps de découverte, de détente et de partage qui sont gérés et organisés par le SIVOS et qui se différencient du temps scolaire dans leur contenu, leur forme, leur encadrement et leur financement. Les TAP ne proposent pas des séances pédagogiques, ce sont avant tout des ateliers basés sur le «vivre ensemble» et la découverte. Les TAP ne sont pas un espace «d'apprentissage» comme l'école peut le proposer mais un espace de sensibilisation et d'initiation.

Pour l'année scolaire 2016-2017, Sandy Guillaumin coordonne les activités et les différents intervenants.

Les animateurs intervenant auprès des enfants sur

Landes-le-Gaulois : Yvette, Corinne, Adeline, Sandy et Lucie en alternance avec Françoise

Villefrancoeur : Maeva, Yvette et Alice

La Chapelle Vendômoise : Maeva, Yvette, Anais et Sandy



Les animations

A **Landes-le-Gaulois**, les activités tournent autour du théâtre de marionnettes (fabrication de



marionnettes et animation du théâtre par les enfants), de l'éveil sportif et musculaire, des loisirs créatifs dont les thèmes changent en fonction des périodes de l'année. Pour

les enfants de petite et moyenne sections (qui le souhaitent), ils peuvent quant à eux se réveiller tout en douceur de la sieste, ils sont accueillis

à leur réveil pour des activités autour de chansons, jeux, ateliers manuels.

A **Villefrancoeur**, il existe trois groupes d'enfants : les pikachus, les J-O et les Big Time Rush.



Chaque groupe effectue trois activités distinctes de 45 min entrecoupées de petites récréations, les thèmes des animations se situent autour du sport (parcours sportifs, sports collectifs,...), de l'éveil musical et la découverte des instruments (fait par Alice, professeur de musique), et d'activités manuelles.

A **La Chapelle Vendômoise**, les enfants votent à chaque session pour le groupe d'activités qu'ils souhaitent intégrer. A partir de cela, les groupes sont établis :

- Groupe sport : un thème par trimestre initiation aux sports de défense et de combat, sports collectifs (handball, football, basket, hockey, rugby) et athlétisme (sauts, courses, lancés)
- Groupe jardinage et découverte de l'environnement
- Groupe loisirs créatifs



Une année avec les enfants dans les écoles lors des Temps d'Activités Péri-scolaires (TAP)

- 1- à Villefrancoeur
- 2- à La Chapelle Vendômoise
- 3- à Landes-le-Gaulois



Le Syndicat de la Cisse

2016, une année contrastée...

Attendu et travaillé depuis trois ans maintenant, le **deuxième contrat de bassin de la Cisse** sera signé début 2017. Ce contrat, passé entre les financeurs (l'Agence de l'eau Loire Bretagne, la Région Centre, les fédérations de pêche (37et 41), le conseil départemental d'Indre-et-Loire et le Conservatoire des espaces naturels 41) et le SMB CISSE nous permettra de **mettre en oeuvre, sur la période 2017-2021, les actions** nécessaires pour retrouver une bonne qualité des eaux.

Toutes les problématiques seront traitées : la pollution d'origine agricole, le zéro phytosanitaire dans les communes, la continuité écologique, la restauration des cours d'eau et des zones humides ainsi que la lutte contre les espèces envahissantes.



L'année 2016 a été marquée par un fort épisode pluvieux engendrant des inondations sur la totalité du bassin de la Cisse.



Ruisseau du Mesland sur la commune de Cangey. On y aperçoit, sur la droite, la zone humide qui sera restaurée prochainement dans le cadre du deuxième contrat de bassin

La sensibilisation : une priorité pour le SMB CISSE

Depuis plus de 10 ans, le SMB CISSE propose aux communes et aux riverains des animations afin de sensibiliser sur les problématiques liées au monde de l'eau et aux solutions pour travailler, ensemble, à la reconquête du bon état de nos rivières : réunion publique, animation dans les écoles et centre de loisirs, visite en bus du bassin, spectacle de théâtre, festival artistique, randonnée découverte, concours photo, etc... N'hésitez pas à contacter le syndicat pour connaître les animations près de chez vous.



Visite du bassin de la Cisse



Remise des trophées du concours

SMB CISSE—4 rue du bailli
41190 HERBAULT
02.54.46.25.78
smbcisse@orange.fr



www.syndicat-cisse.fr

Les délégués de votre commune :

C. Meusnier
P. Fareu



Un nouvel animateur au SMB CISSE : **David MORIN**

David Morin est arrivé dans les locaux du SMB CISSE le 1er septembre 2016. Il est employé en tant qu'animateur agricole par **le SMB Cisse et les SMAEP** (Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable) de **Monteaux et d'Averdon**. Il a pour mission de mettre en place les programmes agricoles sur ces trois territoires.

Coordonnées : 0752.60.54.03

A quoi sert le SMB CISSE concrètement ?

- Mettre en place les travaux pour améliorer le cours d'eau,
- Conseiller et accompagner les riverains pour tout sujet concernant les milieux aquatiques,
- Organiser la lutte contre les espèces envahissantes (ragondin, jussie, etc...)
- Accompagner les communes et riverains dans la diminution de l'utilisation des produits phyto.
- Sensibiliser le grand public,
- Organiser la gestion coordonnée

Tout connaître, tout savoir sur le bassin de la Cisse et ses affluents, une seule adresse:

www.syndicat-cisse.fr

Les lettres d'infos trimestrielles et le bulletin





Landès et la grande guerre



Travaux du Conseil municipal

Landès, qui ne prendra l'additif «le Gaulois» que le 25 décembre 1918, est une collectivité principalement agricole comme il y en a tant en France, avec polyculture (beaucoup de céréales, quelques vignes, chacun sa vigne familiale, aliments pour bestiaux avec lesquelles on produit de la viande de boucherie, des porcs dans beaucoup de maisons, du beurre, des volailles et autres animaux de basse-cour. A ces activités est lié l'artisanat habituel qui côtoie ce monde paysan où tout ou presque se fait encore à la main ou avec de l'outillage rudimentaire et avec l'aide de chevaux uniquement pour toutes les tractions (pas de bœufs). L'artisanat se borne à l'entretien des bêtes de somme (fers et harnais), du charonnage, de la métallurgie légère. Il n'y a pas d'usine ni d'autres entreprises importantes ; excepté les artisans : deux maçons, deux charpentiers, deux bourreliers, deux boulangers. On disait qu'à Landès, tout était en double, par contre, les bistrotts il y en avait six ou sept, et même dans les hameaux, on vendait du vin.

Au recensement de 1911, la commune

compte 735 habitants

Le Conseil municipal d'avant guerre, qui compte 12 membres, est mis en place le 26 mai 1913, après les élections des 5 et 12 mai. Le maire sortant est Philippe Mansion, en place depuis 1906.

L'élection du maire prévue pour le 19 mai n'a pas pu se réaliser ; elle a été reportée au 26 mai et c'est le notaire Léon Leloup qui est élu au premier tour. Il restera élu pendant 32 ans, jusqu'en 1944)

Les conseillers, qui seront en place pendant toute la durée de la guerre sont : Léon Leloup, maire, Jules Régnier, adjoint ; puis dans l'ordre du tableau : Paul Robert, Prosper Poussin, Marcel Frottier, Mari Beaudoin, Philippe Mansion, Ernest Moreau, Abel Bouzy, Emile Doireau, Gustave Lhomme, Maxime Randuineau.

La guerre

L'ordre de mobilisation arrive à Landès le 1er août en fin d'après-midi ; alors le tocsin sonne comme dans toutes les églises de France. Dans le bourg, c'est l'animation maximum, on s'y attendait, toute la population sort de son logis et commente, sûrement angoissée par cette sonnerie jamais entendue, sauf par les anciens, en 1870 ; et chacun suppute, avec peur du lendemain, la suite des évènements à venir.

Le maire convoque le Conseil municipal pour une réunion extraordinaire qui se tiendra à huit heures du soir. Il explique alors aux membres de l'assemblée que l'ordre de Mobilisation est paru à cinq heures du soir.

Une police municipale est formée. Elle compte quatorze hommes dont le chef est Albert Clément. Les membres de cette police sont : Maxime Fortin, Auguste Diguët, Alexandre Mane, Jules Fariau, Gaston Duquet, Désiré Cottenceau, François Dorion, Pierre Touzeau, Wenceslas Blondeau, Alexandre Allouin, Emile Doireau, Gustave Lhomme, Ernest Moreau.

Comme le maire est mobilisable le second jour et son adjoint le 13ème, le conseil désigne pour remplir les fonctions de maire, le premier du tableau : Paul Robert ; les fonctions d'adjoint seront dévolues à Mari Beaudoin.

Trois autres conseillers municipaux seront mobilisés, ce sont : Prosper Poussin, Maxime Randuineau et Abel Rousseau. Nous ne connaissons pas la date de leur départ, mais à la prochaine réunion de l'assemblée locale, seuls six conseillers seront présents sur les sept membres restant au village. Le Conseil municipal de notre commune est donc réduit à sept membres

Avant de continuer par l'analyse des actions du Conseil municipal par rapport à la guerre, il est bon d'essayer de rechercher combien de Landais ont été mobilisés.

Trop de temps a passé pour essayer d'en retrouver une liste complète et exhaustive dans notre commune ; nous pensons que sur une population de 735 habitants, une bonne centaine d'hommes, soit près de 15 %, ont quitté leur village pour la guerre. Additionnant les 25 tués, les cinq conseillers, nous avons ajouté une



Vie communale

trentaine de noms retrouvés, parmi lesquels les quatre frères Brossier et dont l'un est capitaine, ce qui nous fait déjà soixante mobilisés, et on est loin du compte.

Séance extraordinaire du 10 août 1914, (six conseillers présents)

Le conseil estime qu'il y a lieu de demander à monsieur le commandant du 4ème d'artillerie le renvoi dans ses foyers de Prieur Charles Alfred. Monsieur Prieur est le garde-champêtre de la commune et le conseil estime qu'il y a eu un oubli de la part de l'administration de ne pas avoir signalé sa nomination de garde à l'autorité militaire, et demande donc son renvoi dans ses foyers, son service étant indispensable à Landes.

Séance extraordinaire du 16 août 1914, (six conseillers présents)

Les Allemands attaquent vite et il y a déjà des morts et des blessés (notre village compte six morts en 1914) ; le conseil examine la demande de fonds de la part de l'Union des Femmes de France pour secours aux blessés.

Il est décidé qu'il sera envoyé une somme de quarante



francs, à prendre sur le crédit « entretien des bâtiments communaux ».

Séance extraordinaire du 20 décembre 1914, (quatre conseillers présents)

Nouvel appel de fonds par la Société française de secours aux blessés (comité de Blois) qui demande du secours en argent. Le conseil, après avoir délibéré, décide de prélever une somme de cent francs sur le crédit des « bâtiments communaux ». Les pauvres bâtiments communaux, qui sont devenu comme une variable d'ajustement, vont commencer à souffrir, eux aussi, de la guerre.

Séance extraordinaire du 17 janvier 1915, (quatre conseillers présents)

Demande d'aide médicale gratuite de la femme R.C. dont le mari est mobilisé et que le conseil va traiter. Elle est sans ressource avec deux enfants à charge.

Ses parents ne pouvant lui venir en aide, le conseil décide d'inscrire cette femme sur la liste d'assistance médicale gratuite (Il n'y a pas encore d'Allocations familiales et une action sociale bien modeste existe au niveau des communes.

Son mari disparaîtra à Signeux le 22 août 1914, apparemment on ne le sait pas encore ; son acte de décès ne sera enregistré à Landes que le 17 septembre 1921



Séance du 28 février 1915, (quatre conseillers présents)

Il est écrit que monsieur Clément, chef de la police municipale, assure les fonctions de garde-champêtre, ce qui montre que le nommé Prieur, qui remplissait cette fonction avant le déclenchement des hostilités, est resté aux armées, que la requête de notre conseil pour le faire rentrer n'a pas été prise en considération.

Séance du 8 août 1915, (quatre conseillers présents)

Monsieur le maire communique au conseil, une lettre qu'il a reçue de l'Union des Femmes de France qui sollicite une nouvelle subvention en faveur de nos blessés. Le conseil, après délibération, décide : 1/ de prélever 100 francs sur le crédit affecté à la Fête nationale et de les adresser à madame la Directrice des finances de la Croix-Rouge, 2/ De prélever 100 francs sur le crédit des bâtiments communaux et de les adresser à madame la directrice de l'hôpital 115 à Blois qui a également sollicité une subvention.



Approuvé par le préfet le 18 août 1915.

Séance du 14 novembre 1915,

Monsieur le maire communique au conseil la circulaire du préfet relative au Comité départemental des prisonniers de guerre et proposant le vote d'une subvention. Le conseil vote la somme de 200 francs qui seront prélevés : 100 francs



sur la subvention aux sapeurs-pompiers, et 100 francs sur la subvention à la société de musique. A la musique, cela ne nuira guère puisqu'elle est en sommeil du fait de guerre. Employons bien cet argent par ailleurs, il est normal qu'il ne reste pas à dormir.

Séance du 20 février 1916

Le maire donne lecture au conseil de la lettre du préfet en date du (février 1916) faisant connaître que les conseils municipaux doivent, comme en 1914, examiner la situation des prestataires ou assujettis à la taxe vicinale pour l'année 1915 qui ne l'ont pas acquittée, soit en nature (travailler à l'entretien des voies) soit en argent, et a décidé, après examen de la situation plus ou moins nécessitée de chaque mobilisé, voir s'il y a lieu de leur accorder remise, de tout ou partie du montant de sa cote.

Nom de ces contribuables mobilisés qui seront dégrévés :
1/ Doloire Théodore, (une figure de mon enfance) qui eut la chance d'en revenir. 2/ Perceval Léon, qui n'aura pas la même chance ; il ne reverra pas son village.

Séance du 24 décembre 1916

Dégrèvement des mobilisés, comme pour l'année 1915: Les intéressés sont : Doloire Théodore et Norguet Henri.

Séance du 8 avril 1917

Il en ressort qu'il existe en France un service du ravitaillement. Le conseil, vu la circulaire du 1er mars 1917, vu les demandes formulées par les cultivateurs de la commune en vue d'obtenir des semences de pommes de terre, décide : Monsieur le ministre de l'agriculture est prié d'attribuer à la commune une quantité totale de 105 quintaux de semences de pommes de terre, livrables en gare de la Chapelle-Vendômoise ; le Conseil municipal s'engage dans les conditions prévues par la circulaire susvisée, à rembourser au service du ravitaillement, après la prochaine récolte de pommes de terre et au plus tard le premier décembre

1917, soit en nature, soit en numéraire, suivant qu'il en sera décidé ultérieurement par le conseil, la valeur des semences ainsi cédées à la commune.

Séance du 17 février 1918

Trois mobilisés sont dégrévés pour les chemins vicinaux : Bouzy Abel, Régis Raymond, Rousseau Abel.

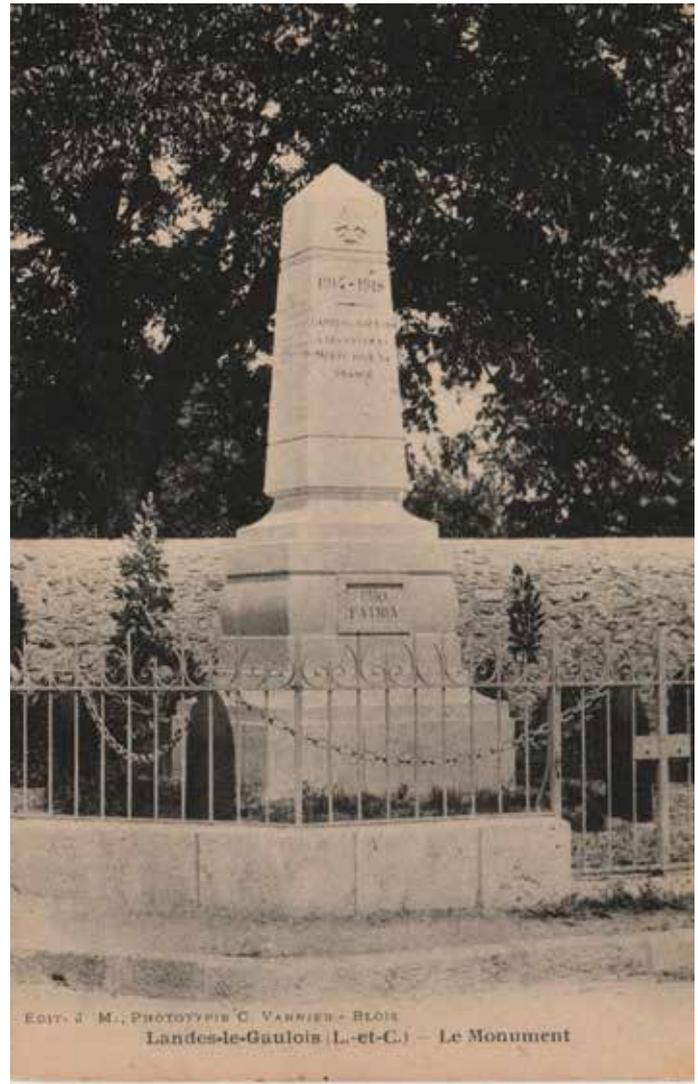
Séance du 10 novembre 1918

La séance du conseil municipal se compose de trois membres : MM. Robert, Doireau et Beaudoin.

Le maire communique au conseil une lettre du comité d'aide immédiate aux cultivateurs des régions dévastées par la guerre ; Après délibération, le conseil accorde une somme de 100 francs à prendre sur l'entretien des bâtiments communaux.

Séance du 22 décembre 1918

L'armistice a eu lieu ; trois conseillers seulement sont présents.



On apprend dans cette séance que monsieur Brossier, de Villée probablement, qui était le crieur des ventes en plein air dans notre enfance, a quatre fils mobilisés dont l'un est capitaine. Ils vont avoir la chance de revenir tous les quatre.

Dans quelques jours les premiers démobilisés vont rentrer et, à la séance prochaine du Conseil municipal landais : le maire Léon Leloup, les conseillers Régnier, Randuineau et Rousseau auront retrouvé leur siège.

A leur retour, ils vont apprendre, dans trois jours, que la commune a changé de nom et qu'elle s'appelle dorénavant : Landes-le-Gaulois, par décret signé du Président de la République, Léon Poincaré, en date du 25 décembre 1918.

Fin de l'analyse du registre de délibération.

André Pilon



L'accueil de loisirs sans hébergement de Landes-le-Gaulois se situe dans les locaux de l'école maternelle et fonctionne pendant les vacances scolaires (sauf Noël) et l'été de 7h30 à 18h30, et tous les mercredis de 12h30 à 18h30.

Il s'adresse aux enfants de 3 à 11 ans qui sont accueillis à la journée ou à la demi-journée pour les mercredis en période scolaire. Il peut recevoir jusqu'à 25 enfants les mercredis et 40 pendant les vacances scolaires.

Un projet éducatif, des projets pédagogiques et d'activités sont proposés aux enfants pour chaque période.

L'équipe d'animation est composée d'un directeur et d'une animatrice diplômés permanents (hors saisonniers) : Sandy Guillaumin (directeur) et Anais Renier, et fait appel à des animateurs saisonniers et des stagiaires BAFA pendant les vacances scolaires en fonction du nombre d'enfants accueillis.

Les repas équilibrés et de fourniture locale sont faits sur place par notre cantinière Chantal.

L'accueil de loisirs est agréé par le ministère de la jeunesse et des sports et la protection maternelle infantile.

L'équipe d'animation essaie d'apporter aux enfants différents supports matériels et techniques afin que les enfants puissent s'épanouir et développer leur créativité. Les enfants peuvent choisir leurs activités pour pouvoir se positionner et ainsi être acteur de leur temps.



Une année riche en activités et en sorties :

- 1- à la boulangerie,
- 2- au Bowling de Blois
- 3- au verger de Sébastien Grand Vitré à Landes-le-Gaulois
- 4- au parc des Mées à Blois
- 5- au château de Châteaudun
- 6- à Capciné à Blois
- 7- au zoo de Beauval
- 8- au château de Cheverny
- 9- à Marolles pour une rencontre inter-centres
- 10- chez les pompiers de Landes-le-Gaulois
- 11- au château de Fréteval
- 12- à Landes pour une découverte sous forme de rallye
- 13- à Landes pour les activités variées comme la construction de cabanes, la cuisine, les jeux et la création artistique...





7



7



7



9



9



12



10



10



11



11



12



12



13



13



13



13



13



13



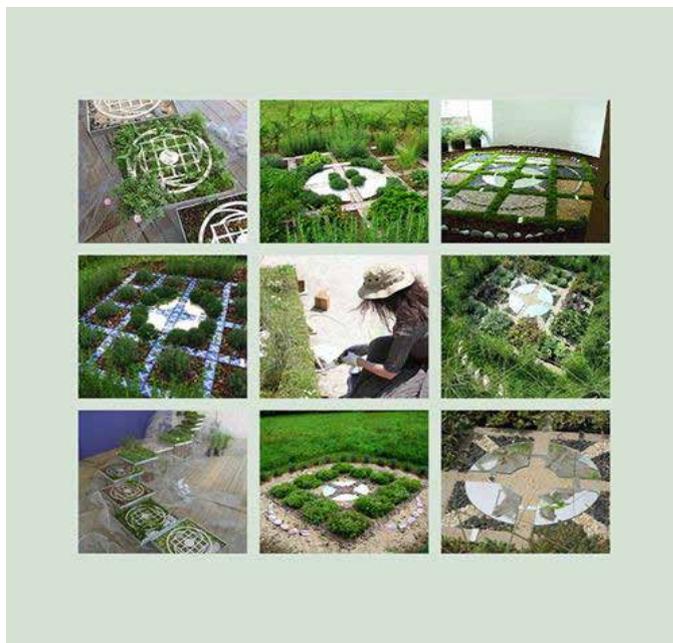
Le projet intercommunal

La mairie s'est engagée dans un projet qui regroupe plusieurs communes circumvoisines. Le fait de travailler dans un esprit commun est déjà un objectif en soi. Cependant, l'objet principal de ce projet reste celui de mettre en valeur notre territoire et d'en faire des sites remarquables. Ce travail, réalisé à l'échelle de plusieurs communes, doit permettre d'irriguer tout un espace et de le rendre par là même attractif. Chaque commune propose des espaces qui seront mis à la disposition d'artistes et qui pourront proposer, en laissant libre cours à leur imagination, une

lecture décalée, poétique, colorée, onirique ou que sais-je encore, de ces espaces. Ainsi ce projet pourra être agrémenté d'événements organisés pour créer une circulation entre nos villages et constituer ainsi un attrait touristique au-delà de nos territoires.

Le jardin du oui

Première pierre du projet intercommunal, le Jardin du Oui est aventure esthétique dans laquelle nous nous engageons. Mais laissons parler Catherine de Mitry, artiste à l'origine de ce projet : « Le Jardin du OUI est un conte moderne. Une façon de créer de la diversité à partir d'un modèle commun, à l'image même de la nature. Sa forme unique et dynamique est la fusion de cinq figures géométriques qui génèrent un mouvement. Et c'est une énergie, le « OUI » qui est au cœur de toutes les mairies, qui le multipliera à l'échelle d'un pays. » En cours de réflexion, ce jardin devrait prendre forme au courant de l'année 2017 sur notre commune.



Hommage à notre porte-drapeau



Monsieur Gaston Duvigneau nous a quitté le 03 avril 2016. Il a été porte drapeau de 1984 à 2015 à toutes les commémorations landaises mais aussi extérieures pour honorer les combattants AFN. Il a été mobilisé 4 mois à Blois puis il est parti pour l'Algérie le 04 janvier 1961 il en est rentré le 07 octobre 1962.

Il est né le 31 octobre 1940 à Landes. Marié à Eliane, ils ont eu un fils et deux petits-enfants.

Il a fait sa plus grande carrière professionnelle comme maçon chez Roger Guillot à Landes puis chez Florissi à Onzain. C'est lui qui a construit sa maison.

Il passait beaucoup de temps dans son jardin, il aimait aussi ramasser des champignons. Le jeudi, il retrouvait ses copains pour une partie de belote.

Il suivait les matchs de foot à la télévision et pratiquait la marche. On le voyait régulièrement dans la campagne avaler des kilomètres à pied. Cette passion qu'il partageait avec son épouse, les ont menés grâce à différents clubs (Maison de Bégon et le Club de Fossé) à Paris, Bruxelles, la fête des Lumières à Lyon, la traversée de la baie du Mont St Michel et bien d'autres. Il aimait aussi participer à des voyages organisés qui leur ont permis par exemple de visiter la construction de l'Airbus A320 à Toulouse.



A Landes, nous avons des talents !

Notre village dispose d'**enseignes originales** qui méritent qu'on s'y intéresse (Ecole, Bibliothèque, Jardin des senteurs et enseigne de la commune).

Nous avons interrogé le concepteur « **Bernard** » que les Landais connaissent bien puisque c'est l'agent technique de notre commune.



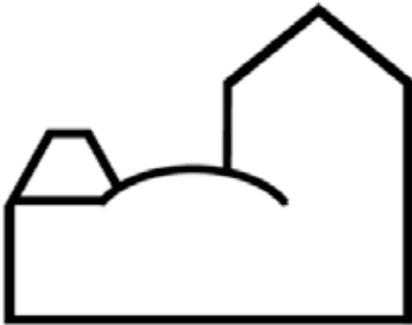
Bernard, comment avez-vous imaginé la conception de l'enseigne pour l'Ecole maternelle de Landes ?

Pour créer l'enseigne de l'école, voici ce qui a été mon cheminement. J'ai d'abord établi la liste de ce qu'évoquait l'école maternelle : la petite enfance, la mixité, les jeux, les différents savoirs, les outils d'apprentissage.

En vrac, peinture, découpage, gommettes et collage, le doudou, la musique, le coloriage, l'écriture, la lecture, et le calcul. J'ai alors mis en dessin chacun de ces éléments.

Que représentent les ronds et les carrés qu'on devine dans le dessin ?

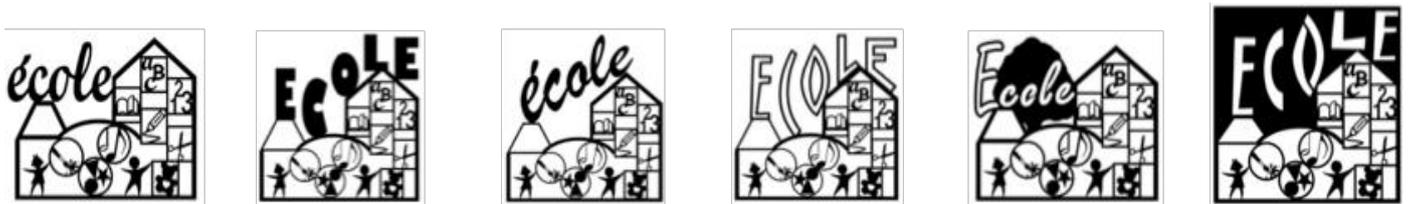
J'ai aussi voulu représenter l'école « **numérique** » pratiquée à Landes en insérant ces dessins dans des «fenêtres».



Mais il m'a fallu aussi parvenir à faire une enseigne dédiée à notre école et aucune autre école maternelle. J'ai pour cela, utilisé le profil architectural de l'école, avec le pignon du bâtiment le plus ancien, la voute du préau, le profil de la toiture de l'agrandissement. J'ai ensuite assemblé mon dessin en superposant les images avec une progression vers le haut des savoirs.

Qui a choisi les épreuves «maquettes» ?

Pour le choix du graphisme du mot école, j'ai présenté six épreuves dessin



avec mise en situation sur façade, à une quarantaine de personnes, parmi lesquelles, mes proches, les professeurs des écoles, les ATSEM, les personnels de la garderie et du transport scolaire, la mairie, etc. Ils ont majoritairement choisi le modèle que j'ai fabriqué. De plus, ce graphisme «bâton» correspond mieux à la calligraphie acquise en maternelle. Voici comment après de nombreuses heures de travail la maquette fut finalisée. Après validation par M. le Maire, j'ai fabriqué l'enseigne. Pour améliorer la visibilité du mot école, j'ai colorié celui-ci par doublage comme pour l'enseigne du jardin des senteurs.





S'agit-il de votre 1ère maquette pour la commune ?



Non, l'enseigne de la bibliothèque a été ma première réalisation, elle est née en 2012 à la demande de Mr le Maire pendant un séjour sur l'île de ré.

J'ai repris l'idée du livre ouvert que j'avais utilisée pour l'enseigne peinte de l'angle à l'école. J'ai voulu y mettre quelques symboles de ma propre approche du livre. Ce travail fut bien moins structuré que pour celle de l'école et sans doute un peu plus fouillis, ce qui, au final, lui donne un certain charme.

Qu'avez-vous voulu symboliser ?

On y trouve en vrac, un empilement de livres, Don Quichotte et Sancho Panza, La Fontaine et sa fable du corbeau et le renard, la sorcière des contes enfantins, la colombe symbole de pureté de paix et de liberté, la chauve-souris à l'imaginaire sombre et envoutant, Jules Verne et son tour du monde en ballon ou son île mystérieuse, le chat perché ou botté ou peut-être Raminagrobis, la plume au clair

de la lune et sa symbolique calligraphie. On y trouvera aussi le L de livre, littérature, liberté, une famille accourant à la bibliothèque et enfin l'enfant allongé, absorbé par sa lecture.

C'était une première expérience ou je n'imaginai pas encore la difficulté de découper tout cela. Il m'a fallu adapter le dessin aux contraintes techniques de tenue de l'ensemble.

Et pour l'enseigne du Jardin des senteurs ? C'est vous je suppose ?



Nous sommes deux : Le concepteur du dessin est M. LEAUTE (un Landais également) et j'ai été le réalisateur.

Qu'elle a été votre dernière réalisation pour la commune ?

L'enseigne de la mairie.

Elle résulte de l'adaptation du logo de la commune qui n'était aucunement conçue pour être découpée.



Avez-vous rencontré des difficultés ?

Il m'a fallu adapter le dessin aux contraintes, le plus difficile fut le dessin des bâtiments où il fallut dégager beaucoup de détails on conservant le graphisme. J'ai voulu casser la géométrie en incluant un soleil et des courbes. Le rétro-éclairage sur fond blanc fait bien ressortir le dessin.

Est-ce votre dernière maquette ?

Non, mais celle-ci, je la réserve pour une association.

« Bernard, au nom de tous les landais, nous vous remercions pour toutes ces explications et pour le temps passé à la réalisation de ces magnifiques enseignes. »

FIGARO

Le mois de juin a été riche en événements. Pourquoi ce pluriel pour parler de FIGARO? Eh bien, tout simplement parce qu'il a pris une forme tout à fait intéressante. Nous ne parlerons pas du projet initial qui s'est trouvé considérablement amoindri à cause de la fermeture de Culture-O-Centre, mais bel et bien de ce qui s'est passé. La Halle aux Grains a proposé que soit joué à Landes-le-Gaulois, un spectacle de la Comp. Marius, troupe belge, qui était déjà venue à Landes pour donner la trilogie de Pagnol. Le succès a été total malgré les intempéries et les inondations. Et ce spectacle dont la qualité n'est pas discutable reste gravé dans la mémoire de tous ceux qui y ont assisté et nous ne saurions trop remercier encore Catherine Bizouarn, directrice de la Halle aux Grains de Blois et Frédéric Maurin de l'Hectare de Vendôme pour ce que nous considérons comme un fabuleux cadeau.

Ce spectacle a permis de réunir les communes de La Chapelle-Vendômoise, Lancôme, Saint-Bohaire, Saint-Lubin en Vergonnois, Tourailles et Villefrancoeur pour l'organisation d'une sangria qui a été servie dans un gobelet spécialement créé pour l'occasion et a permis à certaines initiatives de voir le jour : l'exposition Beaumarchais et l'Espagne du Convivial' Café et surtout l'installation d'Hervé Léauté devant l'école qui a été enlevée à la suite de la tempête de décembre mais qui devrait être installée dans un autre espace pour le plaisir de l'esprit de Beaumarchais et des yeux, bien naturellement.





Un «14 juillet» photographié



© Mamadou Gomis

Après la présentation du matériel et des soldats du feu par l'adjudant-chef Laurent Meusnier, nous nous sommes réunis pour faire une photo grâce à la présence d'un photographe professionnel. Pendant le vin d'honneur, les enfants ont pu s'exercer à la pêche à la ligne.

L'augmentation du débit internet

Dans le cadre du projet d'offrir à l'ensemble de la population et des entreprises du Loir-et-Cher le Très Haut Débit Internet, une armoire reliée par fibres optiques au central a été installée à proximité du local de répartition des lignes téléphoniques à côté de la salle des fêtes.

Cette installation a été mise en service au mois de juillet, ce qui a permis de délivrer sur les lignes téléphoniques existantes une augmentation conséquente du débit internet :

- du Très Haut Débit (THD) : le VDSL2 avec plus de 30 mégabits/seconde en réception et plus de 2 mégabits/seconde en émission
- du Haut débit ADSL : plus de 10 mégabits/seconde en réception
- d'avoir pour les habitations les plus éloignées un débit internet de 2 mégabits / secondes alors qu'il y avait à peine 0.5 mégabits/secondes avant l'installation.

A quoi correspondent ces valeurs ?

Durée et type de fichier	Taille approximative	Vitesse de téléchargement						
		75 Mbits/s	50 Mbits/s	24 Mbits/s	15 Mbits/s	10 Mbits/s	8 Mbits/s	2 Mbits/s
Film HD de 2h	3 à 5 GO	7 à 10min	10 à 15min	18 à 27min	30 à 40min	40 à 60min	50 à 70min	5h30

Exemple : pour le téléchargement d'un film de 2h et HD

Le débit Internet est fonction de la distance entre l'habitation et l'armoire de distribution située à côté de la salle des fêtes. Plus l'habitation est éloignée du centre bourg plus le débit chute.

Exemple : pour un débit de 100 mégabits/seconde (Mbit/s) à 500m, le débit est ensuite divisé par deux à chaque tranche supplémentaire de 500m de ligne : (50 Mbit/s pour 1000m et 25 Mbit/s pour 1500m)

Concrètement à Landes-le-Gaulois, voici les mesures de débit réalisées après la mise en service :

- A la mairie : maintenant, débit de réception de 75Mbit/s et 13Mbit/s en émission (avant, réception de 6Mbit/s et émission de 1Mbit/s)
- Route de Saint Lubin : maintenant, 60Mbit/s et 10Mbit/s en émission (avant, réception de 5Mbit/s émission de 1Mbit/s)

Pour l'ensemble des abonnés, cette augmentation de débit permet de

recevoir par téléchargement des fichiers plus importants (logiciel, films, photos, musique) de trouver des informations, de communiquer (réseaux sociaux), de faire de la formation sous forme de vidéos (tutoriel, Mooc,...), de recevoir la télévision par internet.

On peut aussi envoyer et partager des fichiers plus importants (photos, vidéos) mais aussi des fichiers de travail comme des plans ou se connecter directement sur les systèmes informatiques de l'entreprise, ce qui peut faciliter le travail à domicile (télétravail).

La sauvegarde ou l'échange de fichiers sur des espaces de stockage à distance (le « CLOUD ») est maintenant beaucoup plus rapide.

Pour bénéficier du VDSL2 avec un débit supérieur à 30Mbit/s il faut répondre à plusieurs critères d'éligibilité :

- La ligne de l'abonné doit être distante de moins de 1000m de l'armoire de répartition (devant la salle des fêtes)
- Etre abonné à un fournisseur d'accès proposant le VDSL2
- Etre équipé d'une box compatible.

Vous pouvez vous renseigner auprès de votre fournisseur Internet.



Les travaux à la cantine en août

Mise aux normes sanitaires de la cuisine de la cantine par l'acquisition d'une machine à laver la vaisselle avec table inox et d'un réfrigérateur .



Conception et réalisation des rangements par les employés communaux, Dominique et Bernard.

La matinée des associations



© Pascal Chaintron

Fort de 16 associations qui agissent au quotidien dans de multiples domaines : sport, culture, loisirs...Landes-le-Gaulois est riche d'événements dont nous pouvons être très fiers. Cette première matinée des associations, le 10 septembre, en a été la preuve. De beaux stands ont permis aux visiteurs de s'inscrire et aux différentes associations de

se rencontrer. Cette action a été clôturée par un flashmob où une soixantaine de personnes, petits et grands, se sont retrouvés sur le milieu de la place pour danser «sapés comme jamais». Un grand merci à Cataline et Laure-Anne pour avoir osé nous emmener dans cette aventure et organisé ce flashmob.



Les Journées Européennes du Patrimoine

Les Journées Européennes du Patrimoine avec ses Histoires d'Eau, ses nombreuses activités, ses expositions ont permis, cette année encore, de mettre à l'honneur le petit patrimoine de la commune pour le plaisir des grands et des petits. Chaque visiteur a eu le plaisir de visiter l'exposition des Amis de L'Église, ou encore celle que la Commission Culture avait préparée. Les enfants des écoles maternelles ont eu le plaisir de voir leur travail exposé et tous les enfants ont eu la joie de participer aux ateliers qui ont été organisés, que ce soit pour la fabrication des fleurs qui s'ouvrent ou des moulins, et, cerise sur le gâteau, les lotus qui ont éclairé la Cisse les samedi et dimanche. C'est pourquoi nous remercions encore, les professeurs des écoles de l'École maternelle, les Amis de l'Église pour tout le travail remarquable qu'ils ont proposé et tous ceux qui ont prêté main forte pour que ce week-end des Journées du Patrimoine soit une réussite.



Les préparatifs des animations

Urbanisme : Le PLUI-HD

POS, PLU, carte communale, règlement national d'urbanisme ne sont plus les documents de référence en matière d'urbanisme et sont remplacés désormais par le PLUI-HD, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat et Déplacement.

Ce document d'urbanisme et de planification élaboré par Agglopolys harmonisera les règles entre les communes, préservera et mettra en valeur nos paysages, nos terres agricoles, notre patrimoine pour continuer à accueillir des activités, des entreprises, de nouveaux habitants !

Le PLUI définit la stratégie d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 prochaines années. C'est un outil qui permet aux communes et intercommunalités de prendre en main leur développement et de bénéficier de règles adaptées aux réalités et aux besoins locaux.

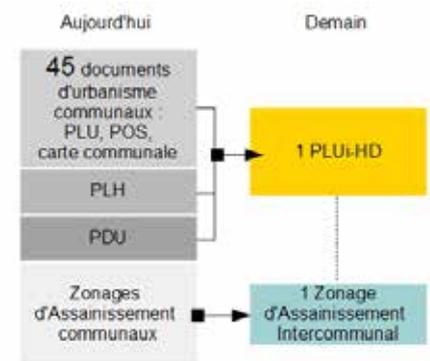
Un document unique pour plus de cohérence

Le PLUI-HD regroupe en un seul document :

- Le **zonage** et les **règles d'urbanisme** pour l'ensemble du territoire de l'agglomération
- Les orientations en matière de **déplacements urbains** (Plan de Déplacements Urbains)
- Les orientations en matière d'**habitat** (Programme Local de l'Habitat)

En parallèle sera élaboré le Zonage d'Assainissement Intercommunal.

Le PLUI doit être en cohérence avec les documents élaborés à l'échelle supérieure, notamment le Schéma de Cohérence Territoriale du Blaisois (SCOT)



Une méthode collaborative

Les élus ont souhaité organiser la manière dont ils allaient travailler ensemble sur la question de l'urbanisme intercommunal :

- Quelle place donner aux communes ?
- Comment passer d'une vision strictement communale à une vision communautaire ?



• Comment les spécificités des communes vont-elles ressortir ?

• Quelle place pour la ville de Blois ?

Pour faciliter la proximité avec l'ensemble des élus communaux et la prise en compte des spécificités de chaque commune, le territoire de l'agglomération a été découpé en 5 secteurs. Un référent est désigné pour chaque commune.



Le calendrier

Le PLUi d'Agglopolys sera élaboré en 4 ans :

- Diagnostic du territoire - Octobre 2016 à juin 2017
- Projet politique - Mars 2018
- Zonage et Règlement - Janvier 2018 à septembre 2019
- Enquête publique - Printemps 2020
- Approbation du PLUi-HD - Automne 2020

La concertation

La concertation du PLUi-HD doit permettre aux acteurs du territoire (habitants, élus, associations, professionnels,...) d'avoir accès à l'information et d'alimenter la réflexion.

Comment s'informer de l'avancement de la démarche PLUi-Habitat Déplacements ?

des temps et outils d'information seront proposés tout au long de la démarche dans les territoires :

- des réunions publiques
- une exposition
- des plaquettes d'information, etc.

Comment participer, donner son avis, soumettre une idée ?

Tout au long de la procédure d'élaboration du PLUi-Habitat Déplacements, vous pouvez faire part de vos remarques par plusieurs biais :

- des registres sont à disposition des habitants dans l'ensemble des communes d'Agglopolys (en mairie) pour y recueillir les avis et attentes
- par voie postale à : Monsieur le Président d'Agglopolys, Hôtel d'agglomération, 1 rue Honoré de Balzac, 41000 Blois
- par voie électronique (WWW.agglopolys.fr)

Dans la phase diagnostic des ateliers seront organisés dans chaque commune pour réaliser **un repérage paysager et patrimonial**. Ces temps d'échange seront l'occasion d'aborder les questions d'enveloppe urbaine et d'identité de la commune.

Lorsque le projet sera finalisé, une enquête publique réglementaire sera menée sur l'ensemble du territoire.

Les résultats de la concertation

Un bilan de la concertation sera réalisé avant l'arrêt du projet de PLUi-HD. Vous pourrez retrouver dans les différentes rubriques des productions issues des temps d'information et de concertation.

Contactez le service PLUi-HD
Agglopolys - Service PLUi-HD
34 rue de la Villette - 41000 Blois
Tél. 02 54 56 49 96

Les travaux

Documents d'urbanisme délivrés en 2016 :

- Certificat d'urbanisme : 19
- Permis de construire : 3
- Déclaration préalable : 6



Aménagement paysager du centre d'interventions des pompiers



Théâtre : « Chaque chose en son temps »

Juliette Mantrand de la Radio Clown Caravane est revenue à Landes-le-Gaulois avec son tout nouveau spectacle, Chaque chose en son temps, vente privée avec Jeannette Carrière, le **samedi 22 octobre 2016**. Après un bilan de compétence, la jeune Jeannette se lance dans la vente d'une brocante personnelle avec aussi peu d'assurance que de drôlerie. Ce moment récréatif, qui a eu le succès escompté a été proposé par Festillissime 41 et la mairie de Landes-le-Gaulois.

Objectif zéro pesticide

Présentation de la démarche

Il s'agit d'un programme d'accompagnement des communes qui ne veulent plus utiliser de pesticides pour l'entretien de la voirie et des espaces verts. Une commune qui s'engage officiellement sur la voie du zéro pesticide peut ainsi bénéficier d'une aide sur les plans technique et de la communication : formation des agents, élaboration d'un plan de réduction des pesticides, actions de communication dirigées vers le grand public pour augmenter l'acceptation des herbes spontanées et valoriser la démarche des communes, etc.

La commune de Landes-le-Gaulois a donc engagé cette démarche et signé une convention avec le CDPNE en partenariat avec la FREDON Centre-Val de Loire qui proposent d'accompagner les collectivités locales de Loir-et-Cher dans leur démarche de mise en œuvre progressive de l'engagement «zéro pesticide» définie dans le cadre d'une charte d'engagement.

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte interdit, à partir du 1er janvier 2017, l'usage des pesticides par les collectivités pour l'entretien des espaces verts, voiries, forêts et promenades ouverts au public et, du 1er janvier 2019, pour les jardiniers amateurs.

Cette démarche d'accompagnement s'articule sur la base d'un socle d'actions « Objectif zéro pesticide » proposé aux collectivités locales sur les plans de la sensibilisation, de la formation, du conseil technique, de la communication grand public et de

l'éducation à l'environnement auprès des scolaires. Cet accompagnement est fonction des moyens financiers mobilisables auprès des financeurs et des partenaires.

Changer de point de vue

La présence d'herbes folles au bord de voiries ou de fleurs sauvages dans les espaces verts va parfois de pair avec le changement des pratiques. La perception de chacun doit évoluer pour une meilleure acceptation de ces végétaux dans nos paysages, signes d'une meilleure prise en compte de la qualité des eaux de surface et des eaux souterraines. Ces herbes qui poussent spontanément ne sont donc pas si mauvaises

Et moi, que puis-je faire ?

Les alternatives à l'utilisation de produits phytosanitaires sont variées et peuvent être pratiquées par tous. Voici quelques exemples concrets :

tondre moins court le gazon, laisser de la place aux zones plantées en prairie ou non fauchées...

choisir des espèces locales, souvent plus résistantes car adaptées au climat

utiliser du paillage au pied des arbustes et des plantes en massif afin de limiter la pousse des herbes folles

effectuer un désherbage mécanique avec un couteau, une binette ou un sarcloir

s'équiper en matériel de désherbage thermique si nécessaire privilégier des espèces moins fragiles, nécessitant moins d'entretien

associer différentes espèces entre elles afin de renforcer leur résistance aux maladies

recourir à des moyens de «lutte biologique», par exemple : le purin d'orties, la bouillie bordelaise...

retourner les résidus de produits chimiques entamés au périmètre dans les déchetteries.



«A la Sainte Catherine, tout arbre prend racine»

Le vieil adage a été respecté. En effet, le 26 novembre 2016, 20 arbres ont pris racine au lotissement Glatigny et au chemin de la Moinerie.

Cette «écolo-opération» a été proposée par Agglopolys pour ses municipalités dans le cadre du projet «1000 arbres pour le climat». Le **Conseil Municipal des Jeunes** s'en est emparé.

Après avoir choisi les lieux, le nombre, et les essences d'arbres sur une liste définie et fournie par Agglopolys, le C.M.J. a invité tous les Landais à participer aux plantations.

C'est ainsi que dans la fraîcheur de cette fin de novembre, les courageux volontaires, jeunes et moins jeunes, encadrés par le C.M.J. et les agents communaux ont aidé à planter ces arbres fruitiers et d'ornements.

Mais quelques années de patience restent toutefois nécessaires pour grappiller ou cuisiner prunes, cerises, pommes et autres noix..... Cette matinée de labeur, aussi conviviale qu'efficace s'est conclue autour d'un vin chaud et chocolat chaud offerts par la Municipalité.

D'autre part, tous les jeunes qui sont ou viennent d'entrer au collège sont invités à rejoindre le C.M.J. afin de proposer et de réaliser des projets comme celui-ci ou d'autres dans le but d'améliorer toujours davantage la vie de notre village. Plus nous serons nombreux, plus les idées fleuriront.

Enfin le C.M.J. vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2017.



La fête du court-métrage

Les quatre jours de la Fête du Court-Métrage se sont déroulés, une fois de plus, ces derniers jours de décembre pour le plaisir des cinéphiles. De belles découvertes, des univers variés, amusants, graves ou oniriques se sont succédé tout le long de la cinquantaine de films qui ont été présentés.

Le samedi, une séance spéciale pour les enfants a permis à nos têtes blondes de découvrir Buster Keaton entre autres. Cette petite séance a été suivie par un goûter offert par la mairie.

La SAPE



Vous avez sans doute entendu parler de la Journée de la SAPE organisée par la Halle aux Grains de Blois. Vous avez reçu dans vos boîtes aux lettres un tract vous invitant à vous saper. Eh bien, l'opération est lancée et un groupe constitué de landais participera à l'événement du 28 janvier 2017 à la Halle aux Grains. Cet événement trouvera un écho à Landes-le-Gaulois, le **24 juin 2017** à l'occasion

d'une journée de la SAPE qui se déroulera sur toute la journée. Tenez-vous informés, lisez les tracts qui seront distribués, lisez les affiches ou rendez-vous directement sur le site de la commune (<http://landes-le-gaulois.com/>). Une réunion aura lieu le **13 février 2017** où toutes les associations landaises sont invitées pour que chacun puisse apporter, en fonction de son activité, son originalité à cette journée.

NOËL DE LA BIBLIOTHEQUE :

Le Père Noël, venu en traîneau, a récompensé les enfants (particulièrement ceux du Centre de Loisirs) d'avoir fabriqué les décorations pour le sapin de la place. La bibliothèque s'est ainsi enrichie de nombreux livres.

Encore merci à tous ceux qui font de cette fête un moment convivial où petits et grands peuvent se retrouver autour du vin chaud, des crêpes et de la Barbe à Papa !



EMPRUNTEZ ce que vous LISEZ!

Bibliothèque de
Landes-le-Gaulois
passage St Gilles

Ouverture le mardi de 17h à 19h
et le samedi de 10h à 12h

+ de 2500 ouvrages renouvelés
grâce au partenariat avec le
conseil départemental

romans

bandes dessinées

policiers

revues

documentaires

livres enfants

Prêt gratuit
ouvert à tous



Mairie - rue des écoles - 41 190 Landes-le-Gaulois
02 54 20 18 40 - bibli.landes@gmail.com
<http://landes-le-gaulois.com>

Venez rejoindre notre équipe
de bénévoles



Le centre d'interventions de Landes-le-Gaulois couvre en 1er appel les communes de Villefrancoeur, Pray, Tourailles et Landes-le-Gaulois.

Quelques chiffres :

77 interventions ont été effectuées.
55% pour secours à personne
20% pour feu
15% pour opération divers
10% pour secours routier

L'effectif du centre est de 13 pompiers.

Nous avons participé durant l'année 2016 à des renforts sur les autres communes limitrophes mais aussi durant les inondations des villes de Blois, Montrichard et Romorantin.

L'année 2016 a été pour le centre de Landes-le-Gaulois une année de transition ; Nous avons emménagé dans la nouvelle caserne au mois de mai et changé notre système d'alerte en octobre. La sirène a sonné pour la dernière fois le 8 octobre.

Et 2017 s'annonce déjà ; Le centre a reçu un nouveau véhicule d'interventions le 16 janvier et le Lieutenant Hilary fait valoir ses droits à la retraite au 1er février après 36 années de service. Les pompiers de Landes-le-Gaulois remercient Alain pour tout ce qu'il a apporté au centre et pour ses années au service des autres.

L'inauguration du nouveau centre aura lieu le **25 février 2017 à 17h00**. Vous serez les bienvenus.



1 : Renfort des pompiers de Landes à Montrichard pendant les inondations
2 : Ancien et nouveau véhicule lors du transfert
3 : Lieutenant Alain Hilary



Verdun

Pour nos anciens combattants

La bataille de Verdun vient de se terminer en cette fin d'année d'il y a cent ans ; elle fût l'une des plus sanglantes batailles de la Première Guerre mondiale.

La bataille de Verdun commence le 21 février 1916 par un formidable déluge d'obus qui tombent sur les lignes françaises situées sur la rive droite de la Meuse. Pendant neuf heures, 1225 pièces d'artillerie allemandes de tous calibres se déchaînent et pilonnent un front de 8 km de large. À 16 h 45, l'infanterie allemande composant trois corps d'armée passe à l'attaque. Les bois entourant Verdun n'existent plus, mais le terrain est truffé de profonds cratères (les entonnoirs) d'obus qui se sont vite remplis d'eau et dont le contournement ralentit le mouvement des attaquants. Ils ne peuvent attaquer de front comme prévu dans leur plan, ni en grand nombre. Contrairement à ce qui était espéré par les Allemands toute résistance française n'est pas éliminée. Les défenseurs, souvent sans officiers qui ont été tués dans les premiers combats, s'accrochent dans leurs tranchées dévastées. Une mitrailleuse bien placée peut bloquer une colonne entière d'ennemis. Cependant le 24, la seconde ligne française est atteinte en particulier au niveau de la cote 344. Le 25 février au soir, les Allemands s'emparent du fort de Douaumont dépourvu de garnison. Le reste du front français tient coûte que coûte au nord, sur la rive droite. Dans la journée du 25, deux divisions d'infanterie sont envoyées à Verdun pour recueillir et organiser les survivants.

Cette bataille de 1916 a fait plus de 700.000 victimes : 306.000 tués et disparus (dont 163.000 Français et 143.000 Allemands), environ 406.000 blessés (dont 216.000 Français et 190.000 Allemands). Parmi les chiffres les plus divers et les plus excessifs cités à propos des pertes de Verdun, c'est ce qui, en ordre de grandeur, paraît le plus proche de la réalité... Cette bataille (destinée à « saigner à blanc l'armée française ») a finalement coûté des pertes quasiment identiques dans les deux armées adverses.

30 millions d'obus allemands et 23 millions d'obus français de tous calibres sont tombés sur quelques dizaines de kilomètres carrés. Chaque jour du côté français, une moyenne de 100 000 projectiles labouraient le champ de bataille ; les jours d'attaque, ce chiffre était doublé (lors de l'offensive du 24 octobre 1916, l'artillerie française a tiré 240.000 projectiles).

Sur le champ de bataille, autour de Verdun, neuf villages furent détruits :



Beaumont, Bezonvaux, Cumières, Douaumont, Fleury, Haumont, Louvemont, Ornes, Vaux ; les habitants, 3 000 au total, ayant fui avant le mois de février 1916.

Dès la fin de la guerre, se pose le problème de la désignation de cet espace dont la remise en état paraît difficile, voire impossible, pour des raisons techniques, économiques et morales.

Dès 1919, l'Etat se rend acquéreur de ces territoires jugés irrécupérables. Ainsi la « Zone Rouge » est-elle constituée, une appellation générique sans rapport symbolique avec le sang versé ou la puissance de feu déployée mais due simplement, semble-t-il, au traçage en rouge sur les plans cadastraux de la délimitation de ces terrains !

Ces villages martyrs sont considérés comme de véritables communes dirigées par des commissions municipales (pour huit d'entre eux), chargées de perpétuer leur mémoire. Une chapelle a été érigée sur chacune d'entre elles, ou chaque

année, le jour de la Fête nationale, les anciens habitants s'y rassemblent et prient pour leurs défunts. Le statut administratif de ces villages « fantômes » constitue un cas unique en France ; comme les combattants, ils ont droit à l'appellation « Morts pour la France ».

Au total, on s'est battu autour de Verdun du début à la fin de la guerre, la bataille de 1916, dite « bataille de Verdun » ayant été un temps fort de tous ces combats de 1914 à 1918. Elle dura 300 jours et 300 nuits. Mais cette

bataille joua un rôle décisif dans la victoire finale dans la mesure où les Allemands, ayant connu un échec dans leur tentative de percer le front à Verdun, se sont alors lancés dans la guerre sous-marine provoquant ainsi l'entrée en guerre des Etats-Unis ; ce qui modifia le rapport de force en faveur des Alliés...

En cette année 1916, Landes va perdre trois de ses enfants sur le front de l'Est, ce sont :
Mandard Ulysse Séraphin, mort le 17 janvier 1916, à 28 ans, à Bois-le-Prêtre, Meurthe-et-Moselle. Il était célibataire.
Boucard René Gaston, mort le 1er avril 1916, à 32 ans, à Vaux, Meuse. Marié à Lucie Anastasie Mahaudeau.
Michelin Henri Gabriel, mort le 4 octobre 1916, à 21 ans, à Bouchavesnes, Somme. Il était célibataire.



Le Nordics Val de Loire est toujours aussi actif avec ses randonnées que nous effectuons tous les mois.

Nous avons fait le téléthon à Selommes pour l'année 2016 et avons conduit une mariée à la mairie de Valançay.

La venue du Père Noël à Landes est une manifestation qui monte avec un public de plus en plus présent.

Nous avons également participé à une manifestation à l'IME de Naveil pour les enfants du centre.

Au centre commercial de Blois 2, le Nordics Val de Loire est rappelé pour son Père Noël.

Ensuite, ce sont les pentes enneigées qui nous attendent pour plusieurs compétitions et entraînements.

Cette année, le raid gaulois ne se fera pas à Landes. Nous irons à Nouzilly en partenariat avec le Club Musheur de Touraine (MCT)

Cette année, le club a accueilli 3 nouveaux membres.

Le président Sébastien Parent





www.la-chalancoeur.fr

Comme chaque année, La Chalancoeur a organisé, seule ou en collaboration avec les enseignantes, plusieurs activités pour les enfants du RPI.

La chasse aux œufs à Villefrancoeur (mars 2016) : Elle a rassemblé 74 enfants du RPI, accompagnés de leur famille et amis. Après la recherche des œufs dans les rues de Villefrancoeur, enfants et adultes ont été accueillis à l'école avec chocolat chaud, café, vin chaud et petits gâteaux. Les participants sont tous repartis avec un petit sachet de chocolats de Pâques.

Merci à Monsieur le Maire de Villefrancoeur de nous avoir accueillis et de nous avoir autorisés à utiliser le préau de l'école.

Le retour de classe de neige : La Chalancoeur a offert l'apéritif aux enfants et aux parents venus regarder le diaporama réalisé par les maîtresses de CM2 (de La Chapelle Vendômoise et Fossé) sur leur séjour à Coltines.

Le carnaval à La Chapelle Vendômoise (avril 2016) : Cette année « Le Cirque » était le thème retenu par les maîtresses pour le carnaval. La Chalancoeur a fabriqué « Célestine », une belle éléphante qui arrosait petits et grands sur son passage. Les 8 classes se sont réunies dans la salle des fêtes de La Chapelle

Vendômoise pour pique-niquer et chanter devant les parents. Tous ont ensuite défilé fièrement dans les rues de la commune et autour de Célestine.



Un grand merci aux gardes-barrières volontaires qui ont assuré la sécurité aux carrefours.

Le spectacle de cirque (juin 2016) : La Chalancoeur a offert l'apéritif aux enfants participants et aux familles venus regarder le spectacle de cirque organisé par les maîtresses de La Chapelle Vendômoise (environ 300 personnes).

Le Grand Jeu (juin 2016) : 100 enfants du RPI sont venus cette année au Grand Jeu sur le thème du cirque.

Différents jeux leur étaient proposés: certaines activités étaient sportives comme « La Cata'pluche » (les enfants devaient rattraper des peluches lancées par un beau canon vert et rose), « le clown battant » (parcours du combattant mais chaussé comme un clown, avec perruque, noeud papillon et nez rouge).

D'autres demandaient plus d'adresse ou d'imagination comme le « Chamboul'clown », « L'illusionniste », « dessine moi un clown »...Le jeu préféré des enfants a sans doute été « L'entrée des artistes » : une structure gonflable dans laquelle les enfants devaient slalomer entre des boudins, escalader un petit mur avec des cordes et ressortir grâce à un toboggan.

Pour finir en musique, comme dans tous les cirques, la Bande Passante, Banda de Landes, est venue nous interpréter quelques morceaux. Merci à eux pour ce petit moment musical. Le verre de l'amitié et le pique-nique (60 à 70 personnes) ont suivi dans la salle des fêtes et sur le stade de Landes-le-Gaulois.

Merci à Monsieur le Maire de Landes-le-Gaulois de nous mettre à disposition la salle des fêtes et le stade.



La Fluo Party (novembre 2016) : Cette année la boum organisée pour les enfants de la maternelle au CM2, a pris des couleurs Fluos et a réuni 96 enfants. Les décorations ont été réalisées par les enfants pendant les heures de TAP dans chaque école (merci à Yvette, Anaïs, Maéva et Sandy).

Merci à Monsieur le Maire de La Chapelle Vendômoise de nous mettre à disposition la salle des fêtes pour cette manifestation.

Programme de l'année 2017

- Mars 2017 :** Petit déjeuner offert aux enfants de retour de classe de neige en Savoie
- Mars / avril 2017 :** Le carnaval
- Juin 2017 :** Le Grand Jeu
- Octobre 2017 :** La Boum





Une nouvelle association : Tellurique



L'association Tellurique est née en février 2016. C'est une toute nouvelle association qui témoigne de la vivacité et de l'esprit d'initiatives qui règne sur Landes-le-Gaulois. Pourquoi une association supplémentaire, allez-vous dire ? Eh bien tout simplement parce que cette création a un objectif bien particulier qui est celui d'aménager un espace pour organiser d'ici quelques années un festival à Landes-le-Gaulois.

Les choses ont bien commencé puisque dès mars dernier, une équipe de bénévoles s'est mis à l'oeuvre et le débroussaillage de la carrière a commencé. Tout ce qui pouvait être conservé l'a été, tout ce qui a dû être enlevé l'a été aussi. Des barrières de protection ont été construites avec le bois que nous avons récupéré et elles seront bientôt posées pour protéger le site. Un chemin a été dessiné pour permettre aux visiteurs d'accéder facilement au site, un éclairage a été posé. Les travaux d'aménagement en cours sont encore nombreux et n'attendent que les bénévoles pour être poursuivis. Nous nous réunissons régulièrement pour faire avancer le projet. Toutes les informations sont disponibles sur le site internet de l'association à l'adresse suivante <http://www.tellurique.hol.es>. Ceux qui souhaitent se joindre aux bénévoles sont toujours les bienvenus.

Débroussailler et aménager ne sont cependant pas les seules activités de l'association Tellurique. En effet, cette année, deux événements ont été organisés.

publique. Si le public a été au rendez-vous, le temps lui aussi était de la partie et la journée reste un franc succès qui place le démarrage de Tellurique sous les meilleurs auspices. De quoi épauler l'émulation certaine qui préside aux diverses réunions telluriques.

Le **samedi 14 août**, COURIR LES RUES est venu animer *La Sixième Heure du Jour*, avec un concert-sieste : journée amusante, reposante et délicieuse. Ce concert-sieste est un véritable concept où il s'agissait pour chaque participant de venir agencer le matin de quoi s'installer confortablement pour la sieste qui suivait le repas qui a pris l'allure d'une auberge espagnole. Dès quatorze heures, le groupe a invité l'auditoire à prendre place et pendant une bonne heure et demie, les auditeurs somnolents ont pu rêver au gré de la musique menée d'une main de maître par les trois musiciens de COURIR LES RUES.



L'année 2017 promet quelques dates à retenir et si, à l'heure où le bulletin communal est bouclé, les dates et les événements ne sont pas encore arrêtés, nous vous conseillons d'être attentifs aux tracts et aux affiches qui annonceront ces événements au gré de leur organisation.

En attendant, Tellurique vous souhaite une bonne année 2017 !



Le **samedi 2 juillet 2016**, Tellurique a organisé sur le site de la carrière un repas concert avec THE MOONLIGHT SWAMPERS, CAPS et BLOW OUT, trois groupes qui nous ont fait l'amitié de venir jouer pour le plaisir d'aider l'association lors de sa première manifestation



Du soleil pour les journées du patrimoine 2016! L'exposition, placée sous le signe de l'eau, a été agréable à découvrir sous la géode. Les aquarelles et dessins ont proposé une promenade rafraîchissante à travers le patrimoine landais.

Bien entendu il y a la Cisse et ses paysages; le petit patrimoine montre toute l'ingéniosité que nous mettons en œuvre pour dompter, canaliser, distribuer l'eau si précieuse!

La fontaine de la place a été convertie en un drôle de château d'eau qui a fait tourner nombre de petits moulins imaginés et fabriqués par les enfants de l'école maternelle.

Merci à tous les participants et les bénévoles qui font que ces journées sont une réussite d'échanges et de bonne humeur !

En octobre, l'association des amis du musée de Chintreuil à Pont de Vaux dans l'Ain a partagé avec nous une visite de la ville et des collections du musée où la salle Jacques Le Roux fait un pont «artistique» entre nos

deux communes. Nous partageons la volonté de conserver et de transmettre le patrimoine qui nous entoure.

La restauration de la chapelle de la Vierge dans l'église est le projet qui nous occupe actuellement. C'est un travail délicat qui demande du temps et de la patience!

Je remercie les membres de l'association qui par leur énergie et le partage de leurs compétences font que les projets à venir seront autant de moments à partager avec les landais. J'ai une pensée toute particulière pour notre vice-président, Monsieur André Pilon, à qui nous adressons toutes nos condoléances et notre amical soutien en ces moments douloureux.

Pour l'association
**des amis de
l'église de
Landes-le-
Gaulois,**

Nathalie GRELIER



Le club d'aéromodélisme de Blois-le-Breuil (CABB), une quarantaine de jeunes et moins jeunes passionnés, accueillait pendant les trois premiers jours de juillet, le rassemblement des Vieux Planeurs Radiocommandés (VPRB).

Lors de cette importante manifestation nationale, près de 120 planeurs, 50 pilotes et une douzaine de remorqueurs de fortes cylindrées, accourus de tous les horizons, ont fait la démonstration de leur habileté dans une rencontre festive sans compétition pour le plaisir de se retrouver en échangeant conseils techniques et expériences pratiques avec un total de 500 vols remorqués sur toute la durée de la rencontre.

Le CABB dispose d'une grande piste en herbe et une piste bitume 130m x 10m. Celle-ci est accessible toute l'année grâce aux travaux réalisés en 2010-2011 pour les Personnes à Mobilité Réduites, taxi-way, zone de préparation et aire de stationnement en bitume avec un abri à proximité à l'entrée du site, un atelier et un club house pour accueillir les constructeurs et les réceptions. Une école de pilotage fonctionne le samedi après-midi et le mercredi après-midi en fonction des demandes et disponibilités des moniteurs. Les deux avions écoles sont toujours parés pour les vols des plus jeunes comme des moins jeunes.

Plus d'informations sur : <http://www.cabb41.net>.



La Flamme Landaise

Lors de la fête de fin d'année, le samedi 2 juillet, un évènement important a eu lieu à la Flamme Landaise. De nombreuses personnalités, des anciens dirigeants, des membres de l'association, des gymnastes et leurs parents ont mis à l'honneur Monsieur Doireau. Ce jour-là, la Flamme Landaise a baptisé son gymnase du nom de son président fondateur « Gymnase Jacques Doireau ».



En 2016, les nombreuses manifestations se sont bien déroulées (loto, théâtre, soirées dansantes, randonnée pédestre, brocante...) et les bénéfices réalisés ont permis au club d'avoir un bon équilibre budgétaire. Nous avons aussi pu compter sur diverses subventions (communales et autres...).

Depuis la rentrée de septembre, nous accueillons 152 licenciés âgés de 4 ans à 83 ans répartis sur 24 communes. Une équipe de jeunes gymnastes fait ses premiers pas vers l'encadrement en renforçant l'équipe actuelle dans la section « Eveil de l'enfant ».

Nous remercions tous les bénévoles (monitrices et moniteurs, juges, membres des bureaux, parents...) ainsi que les élus qui aident et soutiennent notre club.

Nous avons une pensée toute particulière et chaleureuse pour la famille de Bernard Sabard qui était membre du bureau de la Flamme depuis de nombreuses années et qui nous a quitté cet été.

Nos rendez-vous en 2017

Assemblée Générale : samedi 28 janvier
 Loto : dimanche 29 janvier
 Soirée dansante : samedi 11 mars
 Théâtre : vendredi 24, samedi 25 mars
 Fête de la gym : samedi 1er juillet
 Brocante : dimanche 2 juillet
 Randonnée pédestre : dimanche 10 septembre
 Soirée dansante : samedi 4 novembre

Contacts

Rousseau Régis : 02 54 20 19 39 ou 06 71 22 65 78
 Bagrin Christine : 02 54 20 19 28
 Romian Jézabel : 06 50 22 20 77
 Sabrina Vitry : 06 22 72 05 81
 Site internet : <http://la.flammelandaise.com>
 Mail : laflammelandaise@free.fr



- 1- Les jeunes au championnat de France à Flers
- 2- Section Jeunes - Aînées
- 3- Match artistique : groupe Aînées
- 4- Les futurs champions
- 5- Finale régionale à Chartres
- 6- Les poussines tiennent la pause



1



6



7



2



8



4



9



10

Le Convivial' Café est maintenant bien installé dans le paysage de Landes-le-Gaulois, avec plus de 200 adhérents et de nombreux bénévoles, qu'il faut remercier chaleureusement.

Le bar, qui a pu ouvrir toute l'année 2016 sans interruption le vendredi soir et le samedi matin, est toujours aussi fréquenté le vendredi soir et le samedi matin, avec naturellement de gros pics d'affluence lors des soirées à thème. Le succès de la torréfaction ne se dément pas : plus de 1200 paquets de café ont été produits, à partir de 350 kg de café vert. Le Club Thé, nouveauté 2016, a permis d'initier et d'emmener une quinzaine de personnes sur la «Voie du Thé», en une série de réunions. Autres moments de partage, les réunions du cercle littéraire se sont poursuivies le premier samedi de chaque mois.

L'année 2016 a également été très riche en animations : un Troc de Plantes, une mémorable paëlla en musique sur la place du village, trois soirées spéciales au bar, deux expositions, trois projections de films (dont la Nuit du Court-Métrage) , cinq concerts, cinq conférences-débats (dont un café-philosophie animé par nos amis de Ludolire, à Lancé). Enfin, la BD n'a pas été oubliée, avec trois séances de dédicaces.

Toute l'équipe d'animation du Convivial' Café souhaite que l'année 2017 soit tout aussi féconde, avec en particulier une participation active au projet de Téléthon et le lancement d'un «championnat» de boules carrées . Tous les bénévoles seront les bienvenus, tant pour le bar que pour les animations ponctuelles.

- 1- Concert «Pur Jus» le 9 janvier
- 2- Soirée St Patrick le 19 mars
- 3- Exposition «Beaumarchais et l'Espagne» en mai
- 4- Paëlla le 15 mai
- 5- Troc de plantes le 14 mai
- 6- Torréfaction du café
- 7- Exposition d'Hélène Le Dauphin en novembre
- 8- Soirée dédicaces de dessinateurs le 23 juin
- 9- Exposition «Beaumarchais et l'Espagne» en mai
- 10- Soirée Dégustation de vin le 18 novembre
- 11- Concert «A Fearless Freak» le 15 juillet



5



11

La Bande Passante continue de jouer et de se produire régulièrement à l'improviste.

Elle continue aussi à recruter et nous avons régulièrement le plaisir d'accueillir de nouveaux musiciens dans nos rangs. Si le cœur vous en dit, même si vous avez cessé de pratiquer d'un instrument, vous pouvez toujours nous rejoindre. C'est l'occasion de vous relancer et de venir étoffer notre petit groupe qui ne joue que pour le plaisir de jouer. L'éveil musical se poursuit pour les enfants entre cinq et sept ans, le mercredi de 13h30 à 14h30.

Pour tout contact, appelez le 02 54 33 12 39.

Les musiciens de la Bande Passante vous souhaitent une bonne année 2017.



Comme à son habitude, la **Société de Chasse remercie les propriétaires qui nous donnent un droit de chasse sur leurs terres et bois** ; M. le Maire et son Conseil municipal pour l'attribution de subventions.

CAMPAGNE 2015/2016 : 38 sociétaires pour le tableau général suivant :

> 17 chevreuils; 1 sanglier; 171 faisans (dont 21 naturels); 118 lièvres; 2 lapins; 1 bécasse; 7 grives; 9 merles;

> 86 pigeons ramiers et 1 colvert.

> En nuisibles: 6 renards; 1 fouine; 6 martres; 13 ragondins et 4 corbeaux; 2 pies et 6 geais.

NOS MANIFESTATIONS en 2017 :

> **03 juin** : méchoui-sanglier, au rond-point des bois de Moulins à midi;

> **18 juin** : ball-trap à Pissevin-Moulins, dès le matin.



Au printemps 2016, le **petit théâtre de Landes** a joué «La Comtesse vient dîner ce soir» de Patricia Haubé.

7 comédiens prêts à recevoir une

mystérieuse comtesse pour sauver l'entreprise familiale. Mais l'intrigue se renversait par un final surprenant.

7 représentations dont nous remercions : Oucques, Coulommiers

la Tour, St Lubin en Vergonnois sans oublier la municipalité de Landes qui nous soutient depuis 16 ans.

Et un grand merci au Théâtre Monsabré qui le 18 mars nous offrait sa scène pour une représentation au profit de Entraide Naissance Handicap à qui cette soirée a rapporté 1.000 euros. Encore merci à Jean-Jacques sans qui rien n'aurait été possible et grâce à qui nous avons pu jouer pour la 1ère fois dans un vrai théâtre.

2017 c'est reparti !

Toujours 7 comédiens dont 2 nouvelles têtes, grâce à la matinée des associations.

Vous serez encore surpris par cette nouvelle création. Alors rendez-vous les **10,11 et 12 mars** sur notre scène de la salle des fêtes.

Merci à tous de suivre et de soutenir le Petit Théâtre de Landes.



© Pascal Chaintron

**Samedi 3 septembre 9h00,
on s'active pour les derniers
préparatifs de la désormais
traditionnelle : **Course
de caisses à savon****

Le temps est de la partie, ce sera une belle fête.

Une autre nouveauté pour la saint Gilles 2016 : des jeux en bois en libre utilisation sous la surveillance de Clément. Un grand succès pour cette animation qui nous encourage à la reconduire et l'amplifier.

Au final, ce sera 8 équipes en compétitions réparties en 2 catégories.

Les Clodos, les British, l'Equipe du sale, la Team Ford, les Savonneux, les Bucherons, la Dernière minute, les Casse-cou.

Des belles courses, des victoires sur les derniers mètres, des pannes pas toujours réparables, enfin tout ce qui fait de cette fête des souvenirs agréables.

La soirée peut continuer par le feu dans la bûcher, le pique-nique et des danses pour une bonne partie de la nuit.

C'est sûr, la course aura encore sa place en 2017 !



© Pascal Chaintron

Comme les autres années, on ne connaît pas encore le nombre de caisses qui se présenteront pour un ultime contrôle et une homologation officielle.

Sur le terrain communal, tout est prêt : le feu ou plutôt la pyramide de bois prête à être enflammée, le podium pour accueillir le groupe de musiciens « Swing fizz et leur chanteuse, le parquet qui a un peu souffert des fortes chaleurs, le stand pour la vente des frites et des boissons, les barbecues pour permettre à chacun de faire ses grillades le soir et les tables et chaises pour le pique-nique.

Sur la place de l'église, les box attendent les équipes et leur bolide, la sono est en place, l'arc sur lequel sont accrochés des ballons trône en travers de la rue des écoles, le convivial-café a installé la tireuse à bière et de quoi étancher la soif des participants et du public ainsi que la crêpière.

Le parcours est protégé par les ballots de paille. Un petit changement cette année. Il s'agira de faire une boucle en bas de la rue du 3 juillet avant d'attaquer la remontée.



© Pascal Chaintron





Le Téléthon à Landes-le-Gaulois en 2017

Ca y est, c'est parti !

Une première réunion à laquelle étaient conviés les responsables des 16 associations de la commune a permis d'exposer le projet d'inscrire notre commune pour le prochain Téléthon.

10 associations ont répondu présentes à cette réunion.

Prochaine étape : le retour des propositions de chaque association pour l'animation des 3 jours :

1, 2 et 3 décembre 2017

Le défi ou fil rouge consiste à réaliser un « Domino Palette » géant sur la place de l'église. Chaque palette étant sponsorisée par les donateurs, l'ensemble des palettes formant une fresque sur le thème du téléthon.



Toutes les bonnes volontés et toutes les idées seront les bienvenues pour faire de cette manifestation, un moment de partage et de convivialité au bénéfice de la recherche sur les maladies génétiques neuromusculaires. Ce sera à nouveau l'occasion de démontrer la dynamique de notre cher village. Vous serez informés régulièrement de l'avancée du projet. Merci de réserver un accueil chaleureux aux volontaires qui vous solliciteront.

**Prochaine réunion :
jeudi 09 février 2017, 20h30
à la mairie**

L'amicale des Sapeurs Pompiers est liée à l'opérationnel (interventions). Elle apporte la vie associative, source d'échanges et de partage et resserre les liens entre les sapeurs pompiers. L'amicale regroupe les activités sportives, la solidarité et les festivités. Elle participe pour la moitié de la cotisation des 3 Jeunes Sapeurs Pompiers de notre secteur (Landes, Pray, Tourailles et Villefranconeur) et prend en charge la totalité des cotisations de l'Union Départementale des anciens pompiers landais. Elle finance, en partie, l'aménagement intérieur et le petit matériel pour notre nouveau centre.

En vue du remplacement de notre ancien véhicule, nous avons reçu un nouveau camion poids lourd. L'amicale participe pour 25% du financement du permis poids lourd. Sébastien Calciat en bénéficie ; il a été retenu pour la session de juin 2017.

Lors des cross départementaux, nous avons gagné, pour la 2ème année consécutive, la coupe du plus grand nombre de coureurs des Centres d'Interventions - 9 pompiers engagés pour Landes-le-Gaulois. Clément (catégorie Junior), Stéphanie (vétérane féminin), Cyril (Sénior) et Christophe (vétérane 2) ont été sélectionnés au cross régional fin janvier dans le Loiret et au cross national mi-mars dans l'Aisne. L'amicale les remercie de représenter les couleurs landaises et départementales. Toutes nos félicitations!

Tous les sapeurs pompiers se joignent à moi pour remercier Alain pour tout ce qu'il a apporté à la vie de l'amicale pendant 36 ans.

L'amicale profite de ce bulletin pour remercier toutes les personnes qui nous ouvrent leur porte à l'occasion de la «traditionnelle» tournée des calendriers, moment privilégié d'échanges.

Le président Fabrice Guillot





Notre association Ensemble et Solidaires-UNRPA est composée de 63 adhérents. Ce nombre diminue tous les ans ; avec la perte d'autonomie, certains partent en maison de retraite et les jeunes retraités n'adhèrent pas : ils considèrent qu'ils ne sont pas âgés, mais il n'y a pas d'âge pour entrer dans notre association.

Evoquons notre calendrier passé :

Le mois de janvier est assez occupé. Nous commençons par la galette des rois et régler les cotisations dont le prix reste inchangé.

Puis, l'assemblée générale en février, avec la présence de notre responsable de secteur M. Bonvalet, ainsi que celle de M. le Maire Didier Guillon. Notre bilan financier s'équilibre grâce à la subvention de la commune mais aussi grâce à nos diverses activités : la choucroute, le repas dansant, le concours de belote.

Au mois de mars, nous avons organisé une choucroute cuisinée par notre bouchère Mme Froger. Choucroute qui remporte un franc succès.

Nous sommes allés à Chécy assister au spectacle intitulé « l'acadie un pays qui se raconte » avec une troupe de 17 artistes et de très beaux costumes.



Au mois d'avril, le repas annuel des adhérents : Comme de coutume, M. le Maire a offert des fleurs à deux de nos membres : Mme Rochefort Monique et Mme Pilon Raymonde.

En juillet, quelques membres ont participé à la fête départementale à Ouzouer le Marché, une journée réussie avec diverses activités.

En octobre, une petite minorité est venue déguster une bonne tête de veau et danser avec l'orchestre Patricia.

En novembre, nous avons participé aux journées rencontres à Ouzouer le Marché « arts du cirque et chansons françaises » Tout le monde est revenu avec un cadeau, très content de leur journée.

Enfin décembre, nos membres ont dégusté la traditionnelle bûche de Noël, 54 colis ont été distribués aux personnes de plus de 70 ans résidentes sur la commune. Cette année, M. le Maire a remis à toutes



les personnes présentes 2 lots de 2 ampoules LED offert par Agglopolys. Cette action entre dans le cadre des économies d'énergie en utilisant des ampoules basses consommations.



Du mois de septembre au mois de juin, un groupe, d'une vingtaine de personnes, se retrouve à la salle des fêtes le jeudi après-midi pour échanger et jouer aux cartes ; un goûter leur est offert. C'est le temps de passer un agréable moment. N'hésitez pas à nous rejoindre, toute personne est accueillie quelque soit son âge. Vous serez les bienvenus.

Bonne année à tous
Andrée GUILLOT

Calendrier des activités 2017 :

- Jeudi 5 janvier : Galette des rois et règlement des cotisations
- Jeudi 16 février : Assemblée générale
- Dimanche 5 mars : Choucroute
- Vendredi 24 mars : Sortie à Chécy
- Dimanche 30 avril : Repas annuel
- Jeudi 29 juin : Fin des jeux
- Samedi en juillet : Fête fédérale
- Jeudi 7 septembre : Reprise des jeux
- Samedi 21 octobre : Tête de veau, et repas dansant
- Samedi 25 novembre : Belote
- Dimanche 17 décembre : Goûter de Noël



Repas des adhérents en avril



Goûter de Noël avec remise des colis et des lampes à LED...



... après quelques histoires contées et pas de danses.





Vallée de la Cisse

« Vallée de la Cisse », une association intercommunale bien encrée.

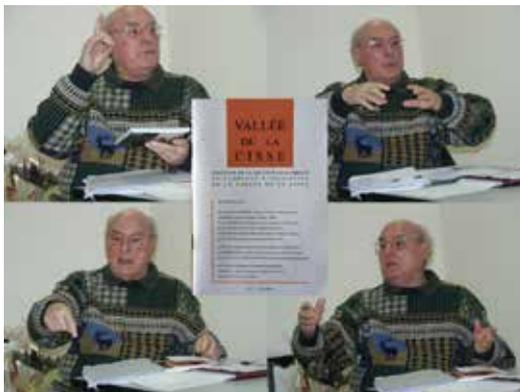
Comme il n'a jamais été question de « jeter l'ancre » dans notre rivière non navigable, il s'agit bien d'encre, à votre service depuis cinquante-six ans.

Notre revue n° 24, imprimée cette année, est disponible (16€) au siège social (Mairie de Coulanges, 02.54.20.45.59) et dans nos nombreux points de vente. C'en est une première preuve, stable et variée dans ses écrits d'auteurs locaux.

Le calendrier des manifestations associatives de loisirs, de culture et de rencontres conviviales décidées dans nos dix-huit communes, est délivré mensuellement sur notre site <http://vallee-de-la-cisse.fr> tout au long de l'année et annoncé pour l'année à venir, ce 22 novembre, à Fossé, (message courriel : vallee.de.la.cisse@gmail.com).

La «Marguerite» au jeudidel'Ascension, est un exemple inter-associatif annuel de ces randonnées programmées dans tout le département. Elle a la particularité de faire découvrir plusieurs de nos communes qui sont autant de pétales-itinéraires autour d'un cœur qui s'affiche.

L'assemblée générale du vendredi 27 janvier 2017 à Chouzy-sur-Cisse - ou faut-il écrire Valloire-sur-Cisse - se déclina en ordre du jour, images



d'activités, tableaux de comptes en équilibre se laissant aller au courant de la Cisse.

Cette année 2016 s'est terminée par un deuil, celui de notre fondateur, le Professeur André Robinet, enterré au cimetière d'Orchaise. Selon la formule connue « Qu'il y repose en paix » - mais ce n'est pas son épitaphe, plus personnelle et attachée à « sa vallée »! Nous, nous voulons exprimer notre reconnaissance indéfectible à celui qui fut notre secrétaire général et directeur de publication pendant des décennies. Merci.

18 Communes fédérées : Averdon, Marolles, La Chapelle Vendômoise, Landes le Gaulois, St Bohaire, Fossé, St Sulpice de Pommeray, St Lubin en Vergonnois, Orchaise, Molineuf, Chambon-sur-Cisse, Seillac, Coulanges, Chouzy-sur-Cisse, Onzain, Monteaux, Mesland, Veuves.

Association SID

Sport
Initiation
Découverte

4 sections pour vous accueillir



Toutes les activités se déroulent au gymnase de la Chapelle Vendômoise

Pour plus de renseignements : Marie-Pierre TONDEREAU
02-54-20-15-15

Les mots croisés d'André

Réponses de la page 7

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1	T	A	N	A	N	A	R	I	V	E
2	E	M	A	N	A	T	I	O	N	S
3	S	E	C	O	U	R	E	S		P
4	T	R		U	T	E	S		S	E
5	A	I	G	R	E	S		D	A	R
6	M	C		E	S		R	I	T	E
7	E	A	R	S		S	A	L	I	R
8	N	I	A		C	A	L	I	N	A
9	T	N		A	R	I	A		E	I
10	S	E	M	A	I	N	I	E	R	S



Janvier		
05/01	Galette des rois	Ensemble et Solidaires UNRPA
11/01	Assemblée Générale	Convivial'Café
28/01	Assemblée Générale	La Flamme Landaise
29/01	Loto	La Flamme Landaise
Février		
09/02	Préparation Téléthon 2017	Collectif Associations de Landes
16/02	Assemblée Générale	Ensemble et Solidaires UNRPA
25/02	Inauguration du centre d'interventions	Municipalité
Mars		
05/03	Choucroute	Ensemble et Solidaires UNRPA
10-11-12/03	Théâtre	Le Comité d'Initiatives
11/03	Soirée dansante	La Flamme Landaise
24-25/03	Théâtre	La Flamme Landaise
24/03	Sortie à Chécy	Ensemble et Solidaires UNRPA
	Retour Classe de neige	La Chalancœur
Avril		
02/04	Le Carnaval	La Chalancœur
30/04	Repas	Ensemble et Solidaires UNRPA
Mai		
08/05	Commémoration de l'Armistice	Municipalité
Juin		
03/06	Méchoui Sanglier au bois de Moulins	La Société de chasse
11/06	Le grand Jeu	La Chalancœur
18/06	Ball-trap à Pissevin	La Société de chasse
24/06	La SAPE à Landezzaville	Municipalité
Juillet/Août		
01/07	Fête de la gymnastique	La Flamme Landaise
02/07	Brocante	La Flamme Landaise
14/07	Fête Nationale	Municipalité
26/08	La course de Caisse à Savon	Le Comité d'Initiatives
Septembre		
07/09	Reprise des jeux	Ensemble et Solidaires UNRPA
10/09	Randonnée pédestre	La Flamme Landaise
16-17/09	Les Journées du Patrimoine	Les Amis de l'Eglise et Municipalité
Octobre		
21/10	La Boum	La Chalancœur
21/10	Repas dansant	Ensemble et Solidaires UNRPA
Novembre		
04/11	Soirée dansante	La Flamme Landaise
11/11	Commémoration de l'Armistice	Municipalité
25/11	Concours de belote	Ensemble et Solidaires UNRPA
Décembre		
01-02-03/12	Téléthon	Collectif Associations de Landes
17/12	Goûter de Noël	Ensemble et Solidaires UNRPA

Le calendrier évoluera tout au long de l'année, consultez régulièrement le site internet : <http://landes-le-gaulois.com>
 Suivez- nous grâce à la page www.facebook.com/Landes-le-Gaulois

